

Sébastien BARBERAN¹
Hervé POMARÈDES²
avec la collaboration de Philippe ECARD³ et Yves RIGOIR⁴.

L'ATELIER DE LA QUINTARIÉ À CLERMONT-L'HÉRAULT (Hérault) : un centre de production de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (DS.P.) et de céramiques communes

HISTORIQUE ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Les fouilles conduites en 1998 sur le tènement de La Quintarié s'inscrivent dans le cadre des travaux d'archéologie préventive mis en place sur le tronçon de l'autoroute A75 qui reliera Clermont-l'Hérault à Pézenas. Les décapages, réalisés sur près d'un hectare, se situent dans la partie nord de ce tracé, dans une zone de 25 ha menacée par la construction d'un échangeur, d'un centre d'exploitation et d'un vaste bassin de rétention.

Certaines des potentialités du site antique étaient en partie attendues. En effet, à la fin des années 1950, G. Combarnous signale la présence d'un établissement antique composé de plusieurs bâtiments encore visibles et de plusieurs voies se croisant à cet endroit (Combarnous 1961). Au milieu des années 1980, la chronologie du gisement et sa localisation ont été précisées par des collectes de mobilier réalisées par les membres du Groupe de Recherche et d'Études du Clermontais (GREC). La découverte des premières séries de DS.P. remonte à cette période mais l'hypothèse d'un atelier n'est pas encore évoquée. En 1998, lors des diagnostics, quelques architectures du Haut-Empire ainsi que plusieurs dizaines de traces agraires et de fossés furent observées (Boissinot et Escallon 1998). Des fouilles extensives sont alors envisagées par le Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon dans le but de mettre en évidence les formes et les fonctions d'un modeste établissement rural et ainsi, de contribuer à l'enquête régionale consacrée à l'habitat rural antique (programme HARUR, ancien GDR 954 du CNRS).

A cette occasion, l'atelier de potiers est découvert. C'est un ensemble totalement inédit en Languedoc qui donne un nouvel intérêt à nos recherches et nous autorisent aujourd'hui cette première contribution.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ATELIER

1. Son environnement.

Le site de La Quintarié se situe à une quarantaine de kilomètres du littoral, aux confins de la moyenne vallée de l'Hérault. Cette vallée, considérée comme frontière culturelle depuis la Protohistoire et comme axe de communication régional, permet de relier facilement le littoral aux Causses.

L'établissement occupe une position de piémont, bien exposé au levant mais peu abrité des vents dominants. Il est implanté sur une ancienne terrasse alluviale qui se développe jusqu'au contact du relief miocène, composé de grès et de marnes, constituant la frange occidentale de la vallée. Il s'inscrit au contact de deux voies antiques se croisant au débouché d'un vallon qui entaille le versant. La voie principale, longeant le versant ouest de la vallée, correspond vraisemblablement à celle mentionnée sur la table de Peutinger et dont le tracé permet de relier les agglomérations antiques de *Cessero* (Saint-Thibéry, Hérault) sur la voie Domitienne, à celle de *Luteva* (Lodève, Hérault) et *Condatomagus* (Millau, Aveyron). La seconde, perpendiculaire à la première, semble faire office de desserte locale.

En référence aux études actuellement en cours et consacrées à l'occupation du sol en Iodévois, il est intéressant de noter que le site de La Quintarié s'insère

1 Assistant d'études, AFAN Méditerranée, chercheur associé à l'UMR 154 CNRS-Culture de Montpellier-Lattes.

2 Ingénieur d'études, AFAN Méditerranée, chercheur associé à l'UMR 154 CNRS-Culture de Montpellier-Lattes.

3 Assistant d'études, AFAN Méditerranée.

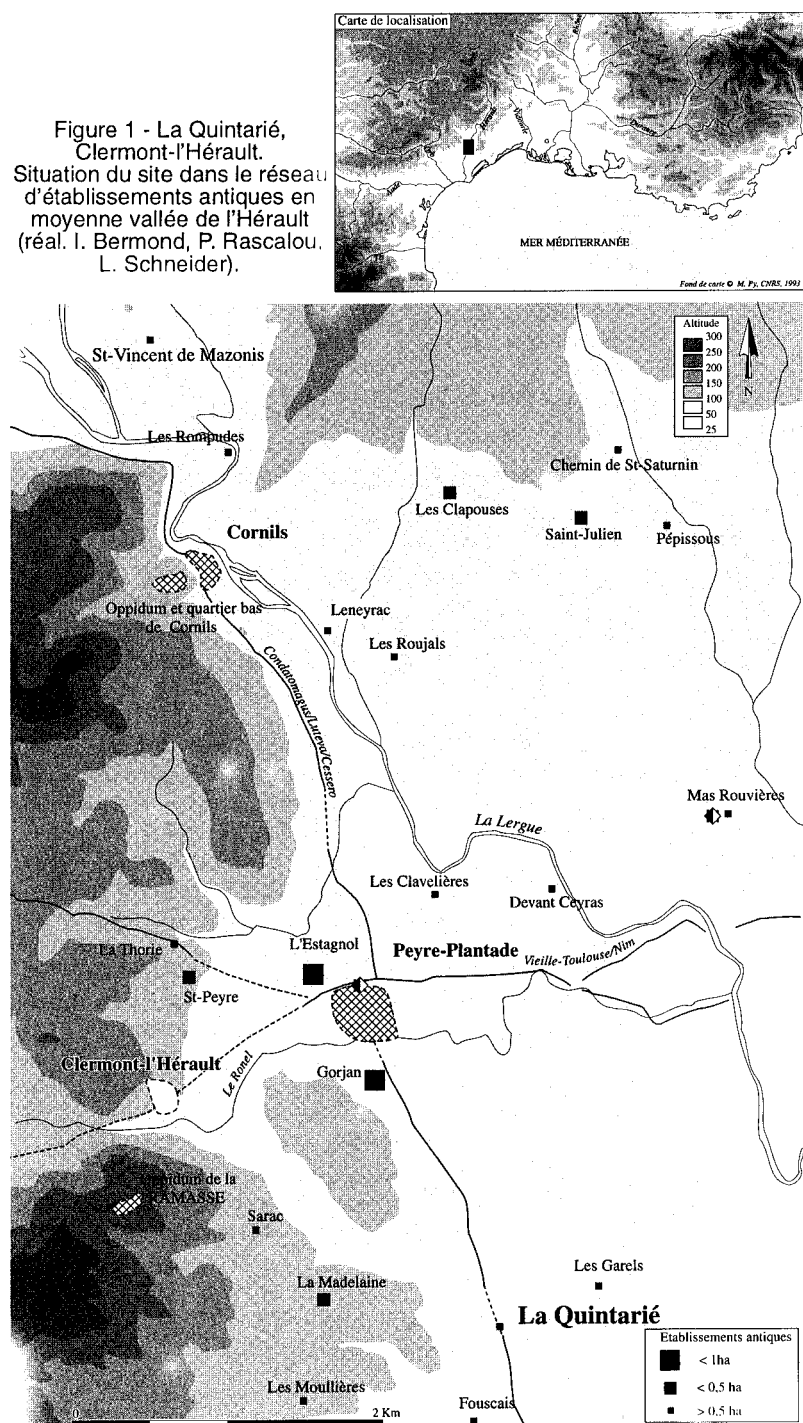
4 Laboratoire d'étude et de documentation des sigillées paléochrétiennes, Lambesc.

dans un réseau d'établissements ruraux et d'exploitations agricoles polarisés autour de l'agglomération antique de Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault) distante de seulement 1,7 km (Fig. 1). Ce réseau de peuplement, remontant au 1^{er} s. av. J.-C. au moins, semble encore prégnant à la fin de l'Antiquité, notamment le long de la voie principale qui conserve encore un rôle économique important (Pomarèdes 1999, p. 39, Schneider et Garcia 1998, p. 167-173).

Le milieu offre par ailleurs des ressources variées, favorables à l'implantation d'un atelier de potiers. On note en effet la présence de sources, d'un petit cours d'eau et d'affleurements de bancs d'argiles marneuses.

Les premières études anthracologiques, réalisées par L. Chabal et L. Fabre, révèlent une phase de régénération forestière (chênaies, hêtraies notamment) à la fin de l'Antiquité. Au regard des macro-restes végétaux conservés dans les fours à l'état de charbons de bois, il apparaît qu'une végétation assez diversifiée a été exploitée par les potiers, dans laquelle on trouve notamment des bois denses (surtout des feuillus comme les chênes, le hêtre, l'orme, le frêne ...) pouvant produire, si on les traite par le taillis, des combustibles de petit calibre. Ils étaient certainement disponibles à faible distance de l'atelier (Fabre dans Pomarèdes 1999 : annexe 2).

Figure 1 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Situation du site dans le réseau d'établissements antiques en moyenne vallée de l'Hérault (réal. I. Bermond, P. Rascaou, L. Schneider).



2. Son organisation.

Les sondages, tous négatifs, réalisés aux marges de la zone de fouille, limitent la surface de l'atelier à 2500 m² environ. Son implantation pourrait être effective à la fin du IV^e s. apr. J.-C. Son abandon interviendrait dans le courant du V^e s. (voir *infra*). L'absence de jalons chronologiques plus précis ne nous permet pas de faire des associations précises entre les différents ensembles de vestiges mais il semble possible de caractériser une chaîne opératoire assez cohérente pour la fabrication des céramiques.

Les différents groupes de vestiges aux abords de la voie.

Hormis une petite construction à abside implantée en bord de voie, les différents corps de bâtiments installés à partir des années 75 apr. J.-C. et les champs mitoyens qui leur sont associés paraissent définitivement abandonnés au milieu du II^e s.

Malgré tout, la voie principale semble encore en usage à la fin du IV^e s. et avec le bâtiment à abside, ce sont les points de fixation les plus évidents des aménagements tardifs. Ceux-ci se développent exclusivement à l'est de cet axe de communication et se déploient sur une surface d'environ 2000 m². Cette première concentration de vestiges s'oppose aux rares découvertes faites plus à l'ouest qui ne regroupent que 3 fours et un bassin de marchage répartis sur env. 500 m².

En bord de voie, on observe donc la présence de plusieurs unités significatives.

□ Une unité d'habitation

Au sud, les vestiges attestent la présence d'une petite unité domestique (Fig. 2) qui se compose d'une modeste construction de 15 m² dans-œuvre, bâtie sur un soubassement de galets et dotée d'un silo enterré. Sur ces marges, une vingtaine de trous de poteaux participant d'un appentis et d'une clôture, un dépotoir comblant une dépression peu profonde et une tombe en battière

nous renseignent sur la fonction probablement domestique de l'ensemble. Celui-ci complète l'image de l'établissement, documenté par des structures à vocation exclusivement artisanale.

□ Un bâtiment d'exploitation ?

À 5 m environ au nord de ce premier ensemble prend place un bâtiment de 60 m² (Fig. 2). L'intérieur de la construction n'est marqué que par très peu d'aménagements. Une fondation, matérialisée par l'assemblage de quelques blocs, est attestée comme deux possibles trous de poteau ou fondations de tour de potier, établis sur l'axe de symétrie du bâtiment. Dans l'angle sud-est, un dépotoir chargé de nombreuses céramiques et de rebuts de cuisson complète les découvertes. D'interprétation difficile, ce bâtiment semble cependant pouvoir abriter plusieurs types d'activités : façonnage au tour, halle de séchage et/ou de stockage de la production ...

□ Un ancien bâtiment à abside réhabilité (unité artisanale UNA007)

Le petit balnéaire du Haut-Empire que l'on restitue dans le bâtiment à abside (Fig. 2) constitue le troisième pôle d'activité du nouvel établissement artisanal. Pour autant, il est entièrement restructuré : les planchers et le cloisonnement intérieur sont occultés et des remblais sont rapportés. La réhabilitation de cet édifice est accompagnée par l'implantation de deux fours construits à l'extérieur de celui-ci. Leurs alandiers sont aménagés après le percement de deux murs de façade. L'aire de travail commune aux deux fours et leurs aires de chauffe se situent donc à l'intérieur du bâtiment. Une telle configuration est comparable à celle du petit atelier de potiers du V^e s. découvert au nord de la villa de La Ramière (Roquemaure, Gard). On y observe un laboratoire de plan circulaire, construit à l'extérieur d'un modeste bâtiment, et le creusement de son alandier à l'intérieur de celui-ci ; le conduit qui met en communication ces deux parties du four étant édifié sous la fondation d'un des murs de façade (Barberan *et alii*, à paraître ; Provost *et alii* 1999, fig. 632, p. 542).

De telles découvertes génèrent quelques interrogations. À titre d'hypothèse, on envisage que ce type d'organisation répond aux nécessités des artisans de concentrer leurs activités dans un espace clos, de les protéger et d'en limiter l'accès.

Le four FR2016 se situe légèrement au nord-ouest du bâtiment (Fig. 3). Il est orienté nord-ouest/sud-est, l'ouverture est au sud-est, établie intrusivement au mur

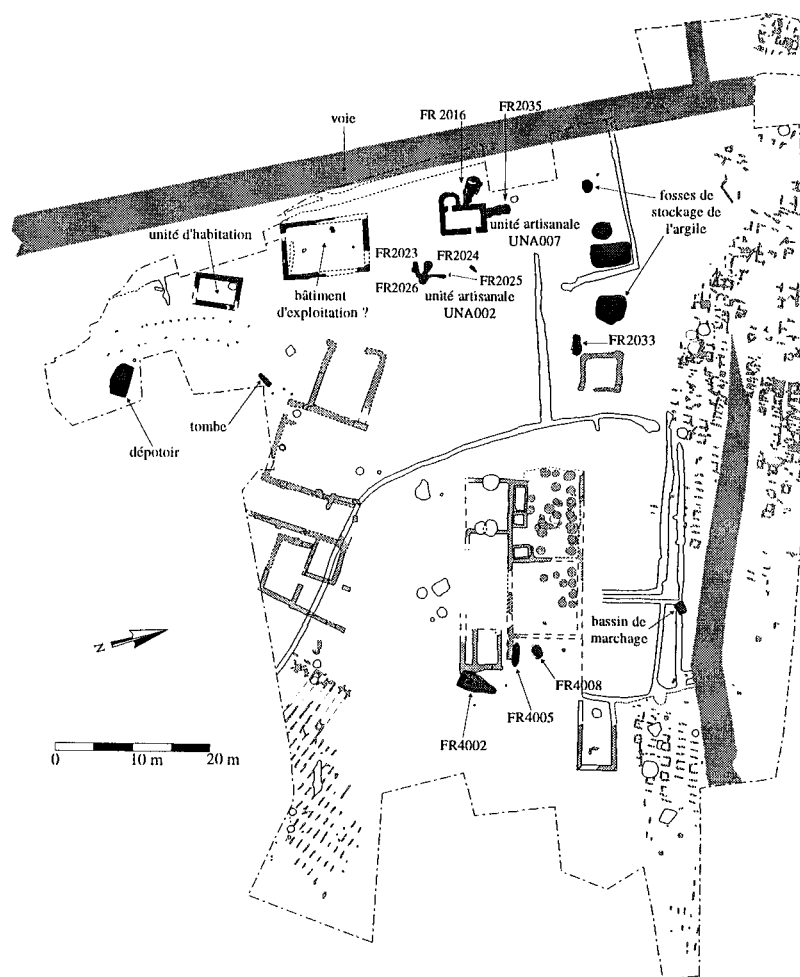


Figure 2 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Plan des vestiges du Haut-Empire (en gris) et de l'Antiquité tardive (en noir) (réal. X. Chadefaux et H. Pomarède d'après L. Cordier).

de façade orientale. La chambre de chauffe est creusée dans le substrat et les trois arcs construits pour soutenir la sole subsistent⁵. La hauteur de la chambre de chauffe sous intrados est de 0,80 m. Cette chambre a une longueur de près de 2,50 m et une largeur moyenne de 1,40 m. La longueur totale de cette structure, alandier compris, est évaluée à 3,60 m. En suivant les recommandations typologiques établies à la Boissière-École par B. Dufaÿ, nous proposons que le four FR2016 appartienne à la catégorie des fours ovales à deux volumes, à sole perforée, avec arcs parallèles et alandier unique (Dufaÿ 1996, p. 297-306).

Le four FR2035 se situe au nord du bâtiment à abside (Fig. 3). Il est orienté nord-sud, l'ouverture est au sud, placée à l'aplomb du mur nord du bâtiment. La chambre de chauffe est creusée dans le substrat et deux arcs de soutènement de la sole subsistent sur trois ou quatre initialement bâtis. La chambre de chauffe mesure 0,75 m de hauteur environ, 2,35 m de longueur et 1,30 m de largeur. L'alandier du four présente une

5 Selon toutes vraisemblances, le pilier oriental a été bâti après une première phase de fonctionnement du four. Cette constatation repose sur l'observation des parties des parois masquées par les piliers : elles sont en effet lutées et rubéfiées au même degré que les parties à nu. Le démontage partiel du four a donc permis de mettre en évidence la présence d'un premier état du four qui nous renseigne sur l'évolution de l'atelier.

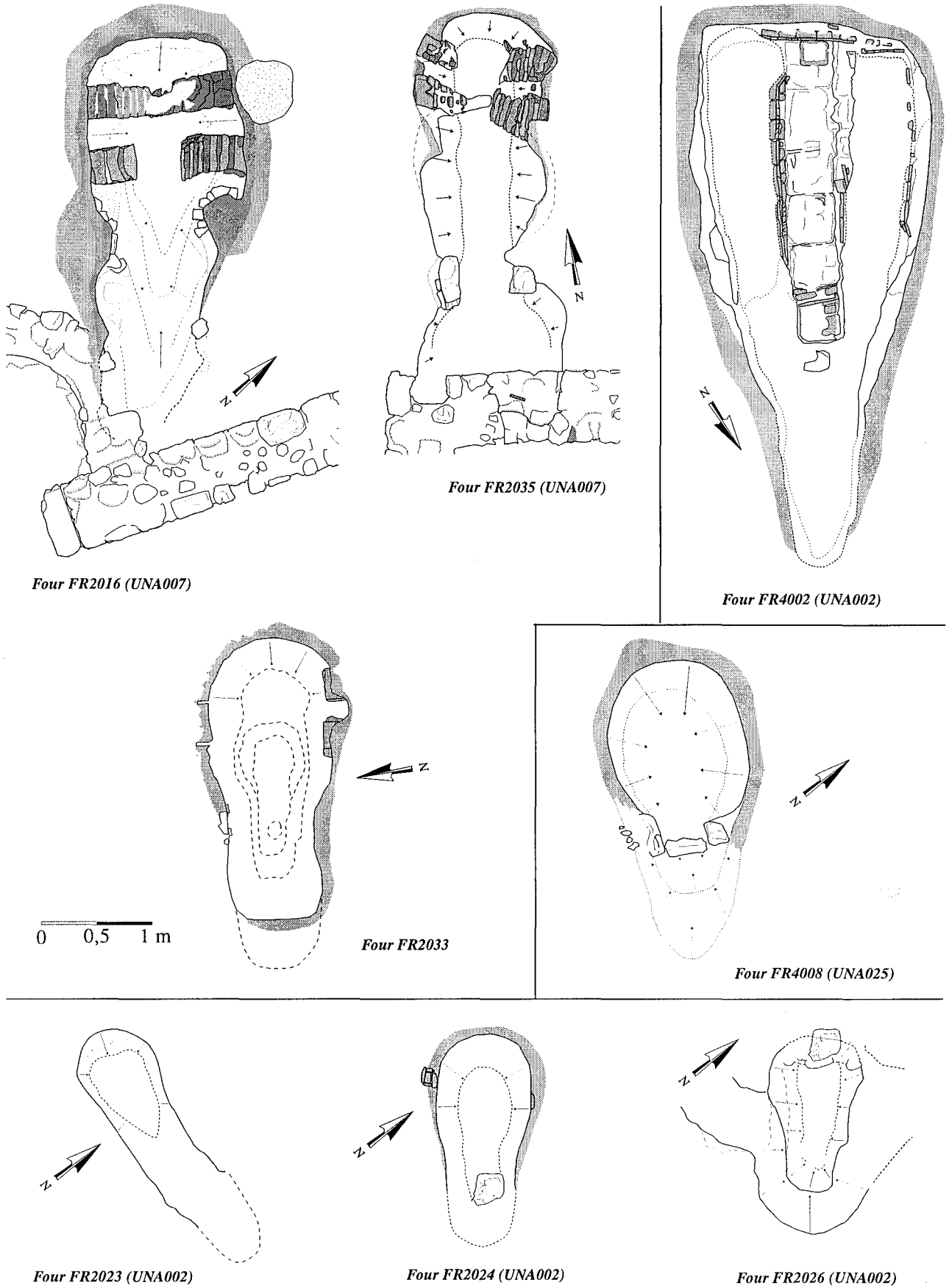


Figure 3 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Les différents types de fours (réal. X. Chadeaux d'après L. Cordier).

pente assez prononcée en direction du fond de la chambre. Il est séparé de celle-ci par une "porte" dont les montants sont constitués de blocs de basalte récupérés dans le bâtiment. Le four FR2035 appartiendrait lui aussi à la série des fours ovales à deux volumes, à sole sur arcs parallèles et alandier unique.

□ Une aire de stockage de l'argile

À près de 14 m au nord de l'ancien bâtiment à abside (Fig. 2), quatre fosses comblées d'argile jaune ont été découvertes. Cette argile (voir *infra*) semble extraite progressivement et en faible quantité. Son stockage dans le périmètre de l'atelier est suivi d'un traitement, notamment par l'adjonction de dégraissants et le brassage de l'ensemble, comme en témoigne la dépression reconnue à la surface de l'un des comblements matérialisant vraisemblablement les vestiges d'une gâchée.

□ Un deuxième groupe de fours (unité artisanale UNA002)

Distinct du premier groupe décrit ci-dessus, cette autre unité artisanale a été mise en évidence quelques mètres plus au sud-est (Fig. 2). Contrairement aux précédentes, ces installations ne semblent pas intégrer de construction (le mauvais état de conservation de ce secteur nous empêche cependant d'exclure catégoriquement la présence d'un bâti en matériaux périssables). De cet ensemble ne subsistent donc que les chambres de chauffe de quatre fours et d'une probable forge, légèrement plus au nord.

Le four FR2024 est orienté nord-ouest/sud-est, l'ouverture est au sud-est comme le four postérieur FR2026 (Fig. 3). Seule la chambre de chauffe est conservée sur une hauteur d'environ 0,50 m et sur une longueur totale de 1,60 m pour une largeur de 0,95 m environ. La paroi supporte deux bases d'arcs de soutènement de la sole. L'alandier du four a été détruit par la construction du four FR2026 mais quelques blocs calcaires encore en place marquent une possible fermeture de la chambre avant chaque cuisson. Ce four paraît être un des plus anciens de ce groupe. Il s'agit d'un four ovale ou oblong à deux volumes, à sole d'un type indéterminé sur arcs parallèles et à alandier unique.

Le four FR2026 est orienté nord-ouest/sud-est, l'ouverture est au sud-est. Son installation a entraîné la destruction partielle du four FR2024 (Fig. 3). Seuls la chambre de chauffe et le départ de l'alandier sont conservés (la profondeur maximale conservée dans la chambre de chauffe est d'environ 0,55 m). Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'est observée. Le creusement de la chambre de chauffe et de l'alandier dans le substrat limoneux est conservé sur une longueur totale de 1,70 à 1,80 m pour une largeur maximum de 0,85 m environ. L'alandier fait au minimum 0,60 m de long et 0,45 m de large. Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'est conservée. Il s'agit d'un four ovale ou oblong certainement à deux volumes et à alandier unique (sole et arcs non attestés).

Le four FR2023 est orienté est-ouest, ouverture à l'est (Fig. 3). Il est conservé aux deux tiers environ de la hauteur de la chambre de chauffe (environ 0,50 m). Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'a été observée. Le creusement de cette chambre dans le substrat est conservé sur une longueur totale de 1,40 m pour une largeur maximum de 0,70 m. L'alandier fait au minimum 0,90 de long et 0,60 m de large. Les fours

FR2024 et FR2023, tous deux antérieurs au four FR2026, présentent donc la même position chronostratigraphique. Il est possible qu'ils aient été desservis par la même aire de travail creusée en avant des deux alandiers. Il s'agit d'un four ovale ou oblong à deux volumes (?) et à alandier unique (sole et arcs non attestés).

Le dernier four de ce groupe est la structure de combustion FR2025. Elle se situe dans la partie nord de cette unité artisanale. Elle est orientée nord-sud, l'ouverture est au sud. Il s'agit d'un petit four fortement dérasé par les labours et conservé sur environ 0,25 m de hauteur. Seuls subsistent le fond et la base des parois de la chambre de chauffe ainsi que le départ de l'alandier vers le sud. Cette chambre, de forme oblongue, est conservée sur une longueur totale de 1,10 à 1,30 m pour une largeur moyenne évaluée à 0,45 m. Les parois et le fond de la structure semblent lutés avec de l'argile. L'absence d'arcs est probable compte tenu de la faible largeur de la chambre. Il s'agit d'une structure de combustion de forme allongée, à un ou deux volumes et à alandier unique.

□ Un four isolé (FR2033)

Le four FR2033 se situe aux marges septentrionales des unités artisanales précédentes (Fig. 3). Sa construction intervient postérieurement à l'abandon d'un petit bâtiment déjà épierré. Il est orienté est-ouest, ouverture à l'ouest. Il n'est conservé que sur 0,40 m de hauteur environ. Il ne subsiste que le fond et la base des parois de la chambre ainsi que le départ de l'alandier vers l'ouest. Son creusement dans le substrat est conservé sur une longueur totale de 2,80 m pour une largeur maximum de 1,42 m. Les parois et le fond de la chambre sont lutés avec de l'argile. Sur la paroi sud, deux pavés d'adobes subsistent et marquent le départ de deux arcs transversaux de soutènement de la sole. Il s'agit d'un four ovale à deux volumes, à sole sur arcs parallèles d'un type indéterminé et à alandier unique.

Les installations aux marges de la voie.

A 60 m à l'est de la voie, trois autres fours et un petit bassin de marchage ont été localisés (Fig. 2). Le mauvais état de conservation de ces vestiges, sous la semelle des labours, suppose que d'autres installations de cette période, moins résistantes et moins profondément fondées, ont été implantées dans ce second secteur artisanal qui couvre environ 500 m². Définir quel fut le point de fixation principal de ces installations reste un exercice hasardeux bien que la présence d'un ancien chai, en ruine, ait pu jouer un rôle attractif pour l'implantation des fours, de la même façon que le bâtiment à abside (voir *supra*).

Les vestiges qui ont été conservés et cartographiés renvoient, sur le modèle de l'organisation en bord de voie, à une image où les différentes activités des potiers auraient été sectorisées. Cependant, seuls deux pôles d'activité peuvent être restitués : une zone de traitement de l'argile au nord du chai et une batterie de fours contre celui-ci. Quant aux zones de tournage ou de stockage de la céramique et celle d'un éventuel habitat, elles ne peuvent être localisées.

□ Les fours implantés à proximité de l'ancien chai (unité artisanale UNA025)

Le four FR4002 est situé au sud-est de cette construc-

tion du Haut-Empire (Fig. 3). La chambre de chauffe, dont les parois sont inscrites dans le substrat, est conservée sur 0,45 à 0,50 m de hauteur. Les vestiges du four nous sont parvenus, alandier compris, sur 5 m de long environ. La largeur de la chambre de chauffe est évaluée à 2,20 m, sa longueur à 3,20 m environ. Aucune trace de l'aire de chauffe ne subsiste en avant du four. Le soutènement de la sole est assuré par un muret axial construit avec des briques et des fragments de *tegulae*. Il ne semble intervenir qu'après un premier temps de fonctionnement. De même, des canaux latéraux ont été condamnés avant de nouvelles cuissons. Ce four s'apparente aux fours rectangulaires à deux volumes et à alandier unique avec arcs de soutènement de la sole et canaux latéraux d'abord, muret axial ensuite.

Le four FR4002 ne présente pas de similitudes avec les autres fours, plus petits et à chambre circulaire ou ovale. La présence d'un muret central, comme son volume assez imposant, le différencie de ceux-ci. La rareté du mobilier et la présence de surcuits de tuiles dans son comblement laissent envisager, à titre d'hypothèse, une production de tuiles. On retrouve d'ailleurs ces éléments sur le site à l'état de surcuits ou de matériel non commercialisé, dans la battière de la tombe notamment (voir *supra*). Deux autres fours (FR4005 et FR4008) sont également implantés dans ce secteur, ce qui favorise l'hypothèse d'une nouvelle unité artisanale en tant que telle.

Le four FR4005 se situe à moins de 5 m au nord du four FR4002 et à seulement 2 m du four FR4008. Il est orienté nord-ouest/sud-est, ouverture probablement au sud-est. Le fond de la chambre de chauffe est conservé sur moins de 0,10 m de hauteur. Son creusement a été observé sur 2,50 m de long environ et sa largeur est estimée à 0,90 m. L'alandier n'est pas conservé. La forme ovale du fond de la chambre nous incite à proposer un rapprochement typologique avec les fours FR2016 et FR2035.

Le troisième four (FR4008) est orienté nord-est/sud-ouest et l'ouverture a été aménagée au nord-est. La hauteur conservée de la chambre de chauffe est estimée à environ 0,55 m. Sa longueur est de 1,70 m pour une largeur maximum de 1,30 m. Aucune trace d'arc de soutènement ou de sole n'a été observée. L'alandier mesure au minimum 0,95 de long et 0,80 m de large. La partie nord-orientale de la paroi de la chambre de chauffe est percée d'une ouverture qui débouche sur l'alandier. Elle est dotée de deux moellons et d'une dalle. Leur organisation dans le conduit marque une obturation volontaire de la chambre de chauffe qui implique un processus de refroidissement sans apport d'oxygène. Il s'agit d'un four sub-circulaire probablement à deux volumes et à alandier unique.

□ Le bassin de marche

La structure SB4075 correspond à un petit bassin de forme rectangulaire (1,80 x 1,10 m) conservé sur 0,15 m de hauteur. Ses parois sont taillées dans le

substrat et renforcées par des *tegulae* posées de champ qui garantissent l'étanchéité de la fosse. Le comblement est constitué d'une argile très épurée qui inclut de rares fragments de DS.P. C'est la seule structure de ce genre découverte sur le site mais d'autres ont pu co-exister avant d'être détruites par les labours. Les découvertes récentes du Bourbou, sur le rivage de l'étang de Thau (Loupian, Hérault) montrent en effet la multiplication, voire la sur-représentation, de ces bassins dans certains ateliers (Pellecuer et Bermond 2000, p. 122-123).

3. Essai de classification des fours.

Nous avons choisi (voir *supra*) une grille de description qui suit les recommandations exposées sur le sujet à l'occasion du congrès 1996 de la SFECAG (Dufay 1996, p. 297-306). Cela nous a permis de classer efficacement chaque structure rencontrée⁶.

Rapports métriques et gabarits.

Quelques observations ont été proposées à partir des mesures relevées sur chacun des fours. Certaines d'entre elles, comme par exemple le rapport longueur/largeur des chambres de chauffe, livrent des valeurs qui nous permettent de mettre en évidence deux gabarits de fours ainsi que des formes plus originales (Fig. 3).

□ Les deux gabarits de fours

Nous trouvons des rapports assez proches, compris entre 1,7 et 2,1. Au regard des dimensions elles-mêmes, on distingue cependant deux groupes. Le premier inclut les deux fours de l'unité artisanale UNA007 (établie dans le bâtiment à abside) et le four FR2033. La longueur des chambres est comprise entre 2,35 et 2,80 m pour une largeur moyenne de 1,40 m. Le four FR4005 (unité artisanale UNA025), plus à l'est, présente une longueur de chambre proche de celle des fours de ce groupe (environ 2,50 m). Le rapport long./larg. que l'on estime à 2,3 est certainement sur-évalué dans la mesure où seul le fond de la chambre est conservé mais nous l'assimilons à ce premier groupe.

Le deuxième groupe est formé par trois des quatre fours de l'unité UNA002 (FR2023, FR2024 et FR2026). Ils se distinguent des premiers par des chambres de chauffe bien moins volumineuses (longueurs entre 1,40 et 1,80 m ; largeurs entre 0,70 et 0,95 m).

□ Les formes et gabarits uniques

Le four FR2025 présente un rapport évalué à 2,9. La longueur de la chambre de chauffe, comprise entre 1,30 et 1,40 m est la plus petite enregistrée. Cette chambre apparaît particulièrement étroite.

A l'inverse, une valeur de seulement 1,3 est attestée pour le four FR4008. Cette valeur renvoie à la forme sub-circulaire de la chambre de chauffe. C'est, du reste, le seul exemplaire pour lequel nous ne pouvons pas restituer la présence d'une sole avec certitude ce qui impliquerait, fait exceptionnel, la présence d'un seul volume.

6 Il ne s'agit pour autant pas de traiter d'une typologie qui ne pourrait être bâtie qu'en tenant compte de plus nombreuses découvertes régionales. Les fouilles récentes des ateliers de potiers antiques du Bourbou à Loupian (Hérault), dirigée par M. Lugand et Ch. Pellecuer pourraient, à ce titre, conforter cet exercice.

Enfin, l'exemplaire FR4002 présente un rapport long/larg. évalué à 1,45. Il se distingue surtout des autres fours par ses dimensions importantes et par la présence d'un muret axial, bâti dans la chambre de chauffe pour soutenir la sole.

L'orientation des fours et la position cardinale de leur ouverture.

Elles révèlent des situations assez variables. Deux fours typologiquement différents sont orientés nord-sud (FR2025 et FR2035), leur ouverture se situant au sud. Deux autres, également distincts de ce point de vue, présentent une orientation nord-est/sud-ouest. Ils possèdent une ouverture au nord-est (FR4002 et FR4008). Deux autres fours (FR2023 et FR2033) sont orientés d'est en ouest. Le premier conserve son ouverture à l'est alors que le second (FR2033) est ouvert à l'ouest. Enfin, on remarque que les quatre derniers (FR2016, FR2024, FR2026 et FR4005), orientés nord-ouest/sud-est, ont des ouvertures au sud-est.

Il est donc difficile de retenir quelques constantes dans ces observations et de proposer des principes tangibles relatifs à la bonne ventilation des chambres de chauffe par exemple. On remarquera seulement que la plupart des ouvertures (hormis celle du four FR2033, à l'ouest) suivent des orientations qui restent centrées au levant et qui sont opposées à la direction des vents dominants en Languedoc (vent d'ouest et vent du nord).

4. L'organisation de la chaîne opératoire.

Le site de La Quintarié a livré un nombre assez important de vestiges qui participent de la chaîne opératoire de la production céramique. Cependant, compte tenu de son état de conservation, des lacunes de la stratigraphie comme de la chronologie relative, il reste délicat d'associer l'ensemble de ces contextes dans le temps et dans le cadre d'une unique phase de fonctionnement. L'exercice engagé ci-dessous nous est apparu cependant indispensable afin de relever certaines des caractéristiques de l'organisation des structures de production et leurs interactions.

Il apparaît assez clairement que les argiles utilisées ont été prélevées dans les strates miocènes du secteur⁷. En toute logique, l'officine a été implantée à proximité de ces bancs tout en privilégiant une position proche de la voie.

L'acheminement et le stockage de cette matière première ont été facilités par la présence d'une voie secondaire, perpendiculaire à la première. On remarque en effet que les fosses à argile et le bassin de marchage sont concentrés sur les marges septentrionales de l'atelier, selon un axe est-ouest proche de celui de la voie secondaire attestée dès le Haut-Empire. On peut penser que celle-ci, conservée jusqu'au V^e s. ou remise en service, a facilité l'acheminement de ce matériau vers l'établissement.

Les aménagements liés au premier traitement de l'argile sont rares et on admettra que notre vision de cette étape de travail est probablement tronquée. La présence d'un seul bac de marchage est en effet étonnante si on se réfère au nombre de fours découverts. D'autres bassins ont pu exister sur les lieux, de préférence dans la partie nord du site. En revanche, le groupe de fosses en bord de voie peut être difficilement étendu et il peut nous donner une idée du volume d'argile stockée.

Il n'est pas exclu de penser que des constructions en bois ou en terre ont pu coexister avec les fours et les constructions en dur observées. Travailler sur l'organisation de cet atelier est donc un exercice risqué qui, de surcroît, ne permet pas de localiser avec certitude les tours de potiers ou les espaces de fabrication et de séchage des productions. Seul le bâtiment dit d'exploitation, de grandes dimensions, pourrait hypothétiquement répondre à ces besoins.

Les fours restent donc les éléments les plus tangibles pour nous permettre de recomposer la structure interne de l'établissement. Leur association apparaît en partie cohérente puisque plusieurs groupes de fours se distinguent dans l'espace et/ou en fonction de leurs gabarits.

Les unités artisanales UNA002 et UNA007 ne posent pas véritablement de problème. Elles intègrent le secteur de bord de voie où les vestiges "contemporains" apparaissent comme les plus nombreux. On pressent une certaine cohérence d'ensemble et la plupart des étapes de la chaîne opératoire y sont attestées jusqu'à inclure une petite unité d'habitation.

Les fours découverts plus à l'est sont, par contre, excentrés et on peut admettre, en référence à l'organisation du secteur artisanal du bord de voie, que l'érosion du site a, surtout ici, occulté un grand nombre d'informations. Il est probable qu'une seconde aire de travail autour d'un ancien chai, distinct de celle isolée précédemment, se soit développée dans ce secteur.

II. LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

Les céramiques mises au jour sur le site sont en majorité associées à l'atelier de potiers daté de la fin de l'Antiquité. Les artisans ont produit des communes à pâte sableuse cuites en modes oxydant et réducteur, des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (DS.P.) qui font appel aux mêmes techniques de cuisson⁸.

Leur étude, menée en parallèle à celle des différentes structures de production et leur organisation, répondront sans doute à l'intérêt suscité par cette découverte⁹.

1. Généralités.

Les contextes archéologiques pris en compte.

En raison de l'état de conservation des vestiges et de la faible ampleur de la stratigraphie, les ensembles homogènes suffisamment bien documentés en mobi-

7 Autre limite de l'approche : l'absence jusqu'à ce jour d'analyses des argiles *in situ* et utilisées dans la production. Ces travaux sont cependant envisagés dans le cadre d'études thématiques menées sur l'A75 et devraient pouvoir intégrer les publications ultimes.

8 Si on excepte le four FR4002, voué à titre d'hypothèse à la fabrication de tuiles, aucune autre production (lampes, éléments d'architecture ...) n'a été isolée.

9 Des résultats préliminaires avaient été soumis à l'association CATHMA (Céramique de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Age) au mois de juin 1998 (CATHMA 1998). Les chercheurs présents à cette réunion en avaient souligné l'intérêt et encouragé leur publication.

lier archéologique étaient peu nombreux sur le site. Neuf d'entre eux, en grande partie liés aux structures de production, ont été sélectionnés¹⁰.

2. Méthodologie.

Le mobilier a été inventorié selon la méthode de comptage élaborée à Lattes (Py dir. 1991, p. 84). Le nombre minimum d'individus (NMI) a été déterminé après appariement et/ou collage des bords et des fonds (l'absence de formes implique la présence d'un seul individu), l'effectif le plus grand étant retenu. Suite à ce recensement, réalisé à l'échelle de l'unité stratigraphique, les données ont été cumulées par contexte archéologique pour aboutir à des tableaux de comptages synthétiques (Fig. 4 et 5).

Le classement typologique des productions céramiques a été entrepris au cours de l'inventaire. Pour les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, nous nous

sommes appuyés sur la classification d'Yves Rigoir tandis que les céramiques communes à pâte sableuse ont été référencées en respectant la typologie élaborée par l'association CATHMA.

Le catalogue des formes produites assimile les principaux types déjà répertoriés, en Languedoc et en Provence, pour ces deux groupes céramiques. Il peut, par exemple, être comparé aux travaux consacrés aux communes grises (Pelletier et Vallauri 1994, Pelletier 1997) et aux dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (Rigoir 1991, Rigoir 1994).

3. Etat de conservation.

La principale difficulté rencontrée lors des étapes de tri et d'identification était liée à l'altération des tessons. Ils sont en effet particulièrement concrétionnés et leurs cassures sont émoussées, ce qui interdisait, ou en tout cas limitait, les tentatives de remontage.

Groupe	FR2016		FR2023		FR2024		FR2026		FR2033		FR2035		FS2110		FR4008		Remblai		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
DS.P. oxy.	38	40	21	25	27	22.13	39	23.78	620	81.79	486	60.22	492	60.37	68	9.91	303	66.16	2094	52.49
DS.P. réd.	35	36.84	46	54.76	53	43.44	97	59.15	65	8.58	259	32.09	78	9.57	257	37.46	32	6.99	922	23.11
Sabl. oxy.	6	6.32	4	4.76	10	8.2	10	6.1	64	8.44	26	3.22	141	17.3	270	39.36	70	15.28	601	15.07
Sabl. réd.	13	13.68	13	15.48	31	25.41	18	10.98	7	0.92	27	3.35	69	8.47	90	13.12	18	3.93	286	7.17
Autre	3	3.16			1	0.82			2	0.26	9	1.12	35	4.29	1	0.15	35	7.64	86	2.16
TOTAL	95	100	84	100	122	100	164	100	758	100	807	100	815	100	686	100	458	100	3989	100

Groupe	FR2016		FR2023		FR2024		FR2026		FR2033		FR2035		FS2110		FR4008		Remblai		TOTAL	
	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%	NMI	%
DS.P. oxy.	4	30.77	1	6.67	3	15	2	7.69	58	85.29	46	62.16	51	55.43	9	10.34	43	58.11	217	46.27
DS.P. réd.	6	46.15	9	60	8	40	18	69.23	3	4.41	17	22.97	8	8.7	38	43.68	5	6.76	112	23.88
Sabl. oxy.	1	7.69	1	6.67	3	15	1	3.85	4	5.88	2	2.7	20	21.74	26	29.89	13	17.57	71	15.14
Sabl. réd.	1	7.69	4	26.67	5	25	5	19.23	1	1.47	4	5.41	5	5.43	13	14.94	3	4.05	41	8.74
Autre	1	7.69			1	5			2	2.94	5	6.76	8	8.7	1	1.15	10	13.51	28	5.97
TOTAL	13	100	15	100	20	100	26	100	68	100	74	100	92	100	87	100	74	100	469	100

Figure 4 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Répartition des catégories céramiques (en nombre de tessons et d'individus).

Groupe	Forme	Type	FR2016		FR2023		FR2024		FR2026		FR2033		FR2035		FS2110		FR4008		Remblai		TOTAL		
			oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	oxy.	réd.	nb	%	
DS.P.	assiette	f.1	1	2						6	10		6	3	8	1						54	16.77
		f.8	1	1		2		2		4	16		10	1	15	1		4	2	1	60	18.63	
	bol	f.3													1							1	0.31
		f.6			2		2	3	1	5	9		12	3	16	1	1	13	11		81	25.16	
		f.9													1						1	0.31	
		f.16	1	1					1	1		3		2		4	1	4	1	4	24	7.45	
		f.18					3						1	1				3	3		13	4.04	
		f.35						1									1	2	1		5	1.55	
	mortier	f.29									1		2	1	1			1	2	1	13	4.04	
		f.60									1		1		1			1	2	5	3	0.93	
	cruche	f.62	1		1						2		1		1			1	4		11	3.42	
		Quint.1									2		1	1	4	1			4		13	4.04	
	urne	Quint.2									12		7	1	3				6		29	9.01	
		indét.									5		5	2					2		14	4.35	
Total DS.P.			4	6	1	9	3	8	2	18	58	3	46	15	51	8	4	38	43	5	322	100	
Com. sabl.	plat marmite	C					2	1						6		4	2	2		17	17.17		
		B2							2					1	3	3	4	1	2	16	16.16		
	bol	B5				1		2		1					3		3	5		15	15.15		
		imit. DS.P. f.6													1					1	1.01		
		H				1														1	1.01		
	coupelle	D															3	1		4	4.04		
		K																	1	1	1.01		
	cruche	A4	1	1	1			1		2			3	1		8	7	1		25	25.25		
		A8				2					4				4	2		2		12	12.12		
	urne	indét.					1	1					1		2			2		7	7.07		
Total sabl.			1	1	1	4	3	5		5	4		1	4	20	5	22	13	10	99	100		

Figure 5 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Répartition des bords.

¹⁰ Il s'agit d'une série de sept complements secondaires de fours (FR2016, FR2023, FR2024, FR2026, FR2033, FR2035 et FR4008), d'une fosse dépotoir (FS2110) et d'un remblai découverts dans le bâtiment à abside (voir *supra*).

Cela concerne en particulier les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, qu'elles soient cuites en mode oxydant ou réducteur dont on soulignera aussi le piètre état de l'engobe qui, dans bien des cas, a disparu.

La mauvaise qualité de conservation des vases est sans doute liée à la nature même du sédiment mais elle s'explique peut-être aussi par une mauvaise maîtrise de la cuisson. Quelques tessons, interprétés comme des rebuts de fabrication, présentaient une teinte verdâtre ou étaient parcourus par de nombreuses fissures.

4. Les données quantitatives (Fig. 4).

La fouille de La Quintarié a livré 6232 tessons. 1455 sont issus de l'établissement agricole implanté à la période flavienne, de couches antérieures à celui-ci ou indatables. Ce sont donc 4777 fragments (plus de 75 % du mobilier céramique) qui documentent la période d'occupation de l'atelier¹¹.

Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (3469 tessons) représentent 55,6 % du nombre total de tessons découverts sur le site ; les communes à pâte sableuse (864 tessons), 13,8 %.

Leurs proportions sont nettement plus conséquentes dans les ensembles étudiés¹². Les DS.P. y sont majoritaires puisqu'elles concernent les trois quarts du mobilier céramique (75,6 %). Le quart restant étant essentiellement dévolu aux communes à pâte sableuse (22,2 %) tandis que le mobilier céramique exogène n'en mobilise qu'une proportion infime (2,15 %) ne facilitant évidemment pas la détermination du cadre chronologique.

Le mode de cuisson en atmosphère oxydante a été, que ce soit pour les DS.P. ou les communes à pâte sableuse, particulièrement employé dans des proportions similaires (70 % des tessons environ pour chacune des deux productions).

2. Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (DS.P.).

Leur pâte, calcaire et savonneuse, est de couleur jaune à orange tendant parfois sur le rose clair. Elle contient de fines particules de mica argenté. L'engobe, mal conservé comme nous avons pu l'évoquer précédemment, offre une certaine variété de teintes qui ont parfois été observées sur un même tesson. À dominante orange/rouge clair pour les récipients cuits en mode oxydant, il évolue parfois vers le marron. Ces variations sont moins perceptibles pour les vases cuits en atmosphère réductrice.

Treize formes ont pu être individualisées (Fig. 5), nombre assez restreint qui correspond à l'un des critères d'identification du groupe des DS.P. languedociennes (Rigoir et Rivet 1985, p. 89)¹³.

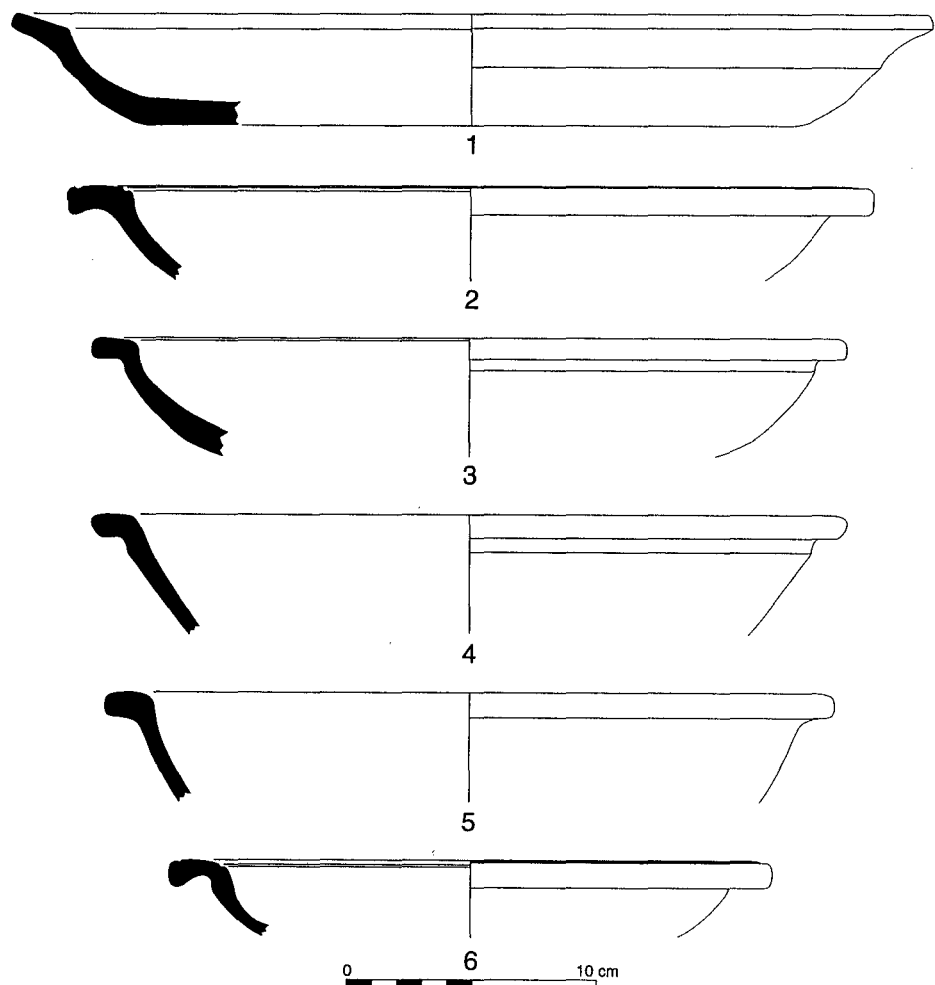


Figure 6 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., assiette forme 1 (dessin S. Barberan).

11 Au mobilier céramique contemporain de cette officine étaient associés, outre des os animaux, des coquillages et des éléments d'architecture en terre cuite qui correspondent sans doute à des fragments de paroi de four : 2 scories de fer, 4 fragments de vases en verre, 3 fragments de tôles en bronze, 6 clous en fer, 1 lame de couteau en fer, 1 monnaie en bronze du IV^e s. (*folis* de Constant). Ces différents éléments pèsent fort peu face à la place octoyée aux productions céramiques et aucun objet ne peut être lié avec certitude à l'activité artisanale mise en évidence sur le site.

12 Ceux-ci procurent 3989 tessons, soit près de 65 % du mobilier céramique collecté sur l'ensemble de la fouille.

13 Une forte proportion de vases cuits en mode oxydant (voir *supra*) constitue, elle aussi, une caractéristique des productions du groupe languedocien : Yves Rigoir et Lucien Rivet retenant en effet comme tel un pourcentage élevé (supérieur à 20 %) de vases cuits en atmosphère oxydante (Rigoir et Rivet 1985, p. 89).

Les formes sont essentiellement ouvertes, simples et liées au service de la table. Les bols et les assiettes de tailles variables occupent une place significative au sein de la production : particulièrement le bol f.6 ou les assiettes f.1 et f.8. La part accordée aux bols f.6 n'est

guère étonnante puisqu'il s'agit de la forme favorite des ateliers de DS.P. languedociennes (Rigoir 1991, p. 210). À l'inverse, on soulignera la rareté, voire l'absence, du bol caréné f.15, fréquent en Languedoc occidental¹⁴. Lacune qui est probablement compensée

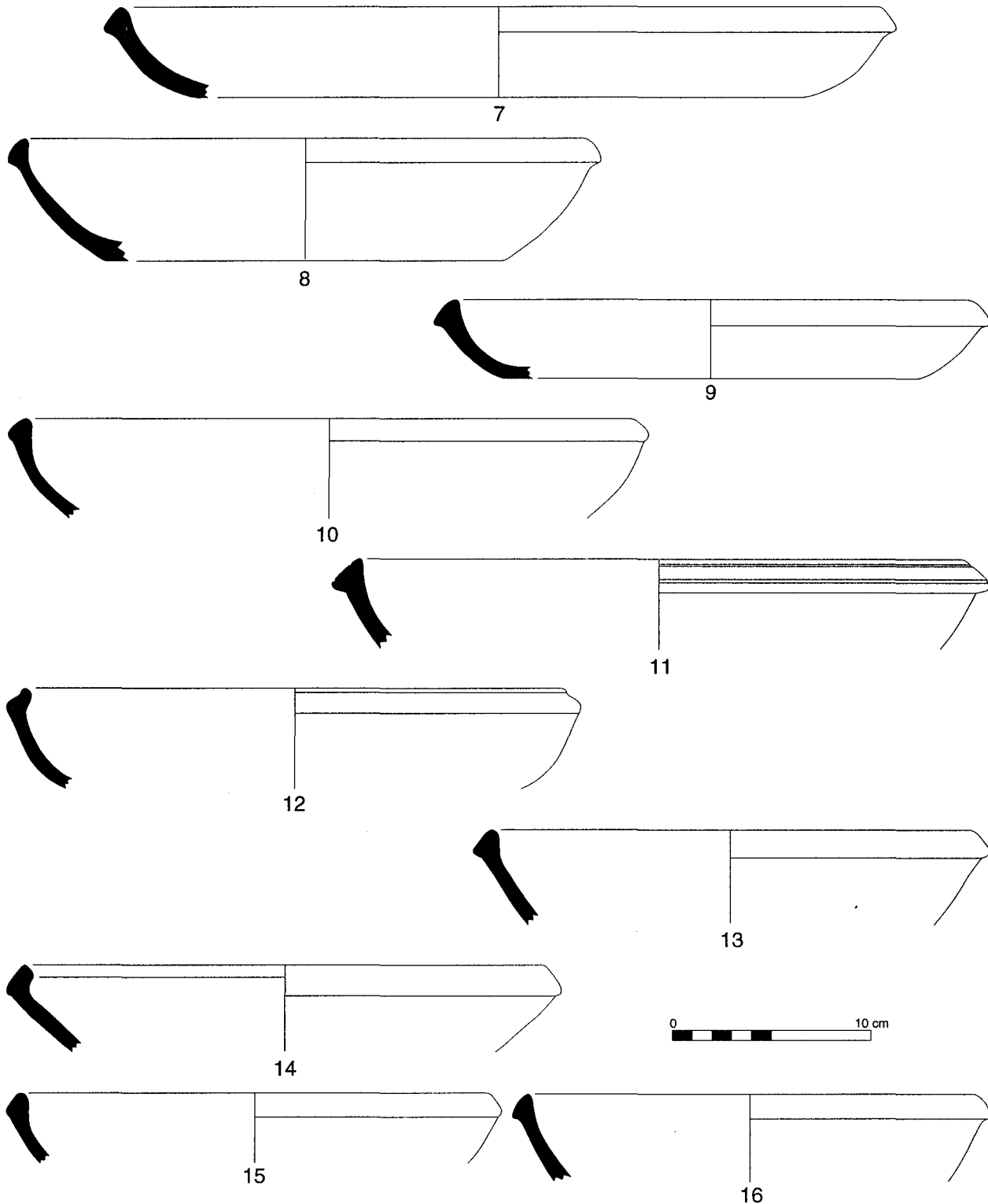


Figure 7 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., assiette forme 8 (dessin S. Barberan).

14 Quelques fragments de paroi décorée ont en effet été attribués, avec incertitude, à cette forme par Yves Rigoir.

à La Quintarié par la fabrication de récipients de grand module assimilés à la forme 16. D'autres bols, moins nombreux, sont aussi signalés comme les types 3, 9, 18 ou 35. Ces différents modèles de bols ou d'assiettes concèdent enfin peu de place aux cruches f.60 et f.62, au mortier f.29 ou à deux formes particulières de cruche et d'urne dénommées respectivement Quintarié 1 et Quintarié 2.

Les assiettes.

□ L'assiette f.1 (Fig. 6)

54 exemplaires ont été recensés, soit 16,77 % des formes de DS.P. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée puisqu'on dénombre 29 bords cuits en atmosphère oxydante pour 25 en atmosphère réductrice.

Elle présente une grande diversité de profils de bords. Le marli est le plus souvent horizontal mais, sur certains exemplaires, il est incliné vers l'intérieur (n° 1) ou courbé vers l'extérieur (n° 6). Dans le cas des marlis pourvus de décors au poinçon, ceux-ci sont délimités par des sillons. Ils sont toutefois rares et les assiettes f.1 de La Quintarié comportent le plus souvent un marli lisse dont les angles sont adoucis. Quant à la liaison panse/fond, lorsqu'elle a pu être observée grâce à des profils complets, elle ne comporte pas de reliefs particuliers.

□ L'assiette f.8 (Fig. 7)

60 exemplaires ont été recensés, soit 18,63 % des formes de DS.P. Ce type d'assiette a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 44 bords, contre 16 en mode réducteur.

L'assiette f.8 est dotée d'un bord de section triangulaire simple rarement mouluré (n° 11). Certains exemplaires présentent aussi un bord rentrant qui forme une gouttière interne (n°s 12 et 14). Au même titre que l'assiette f.1, le fond est plat et la liaison panse/fond est continue.

Les bols.

□ Le bol f.6 (Fig. 8)

81 exemplaires ont été recensés, soit 25,16 % des formes de DS.P. Ce type de bol a été pour l'essentiel cuit en atmosphère oxydante : 52 bords, contre 29 en mode réducteur.

Il possède un bord épaissi et une lèvre rabattue vers l'extérieur. Dans plusieurs cas, le bord forme un bourrelet interne prononcé (n°s 17, 18 ou 29 notamment). Sur certains exemplaires, la paroi externe de la panse est ornée.

□ Le bol f.3 (Fig. 9, n° 30)

Un unique exemplaire (soit 0,31 % des formes de DS.P.) cuit en mode oxydant a été reconnu mais il est possible que quelques bords de petite taille, classés en

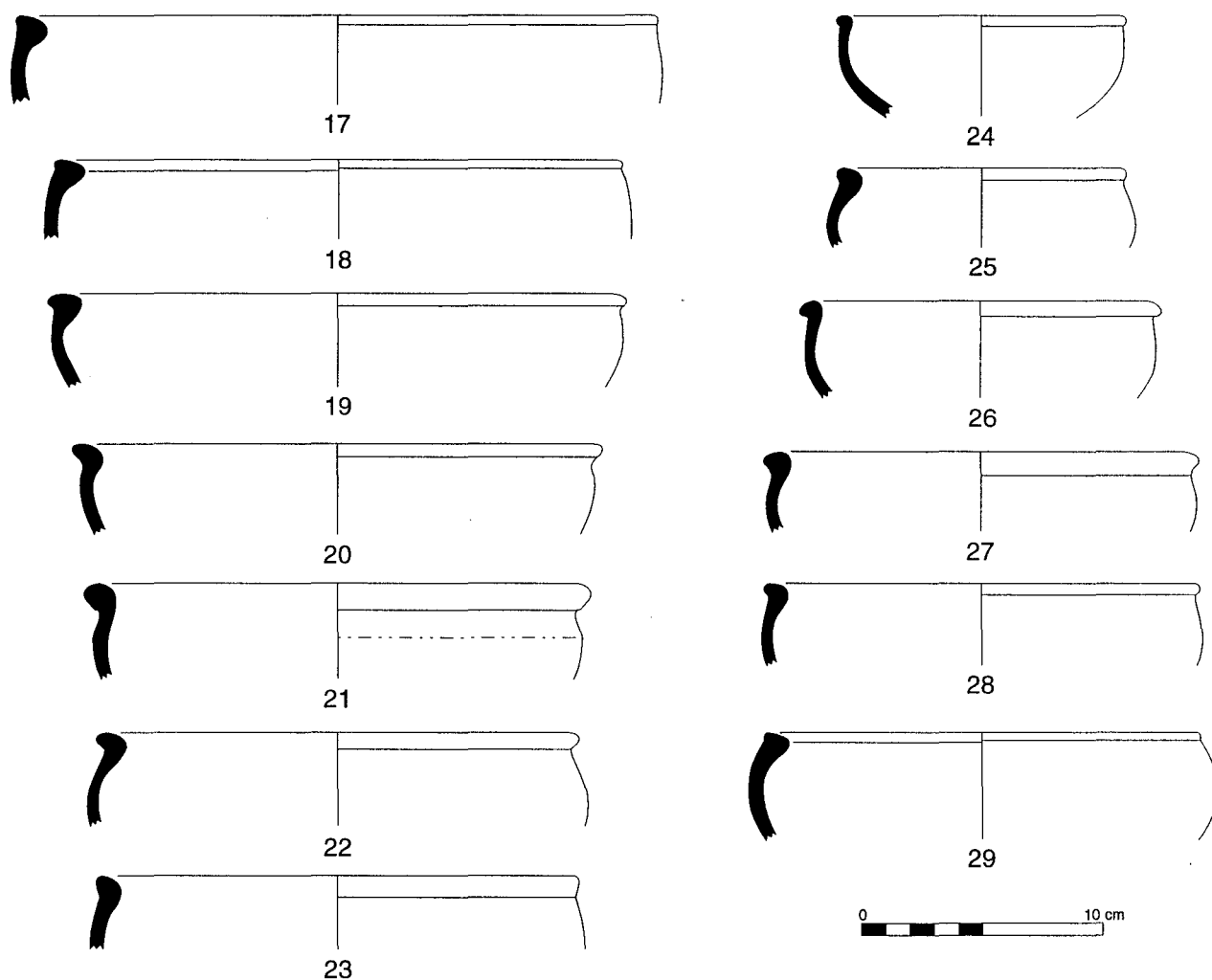


Figure 8 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., bol forme 6 (dessin S. Barberan).

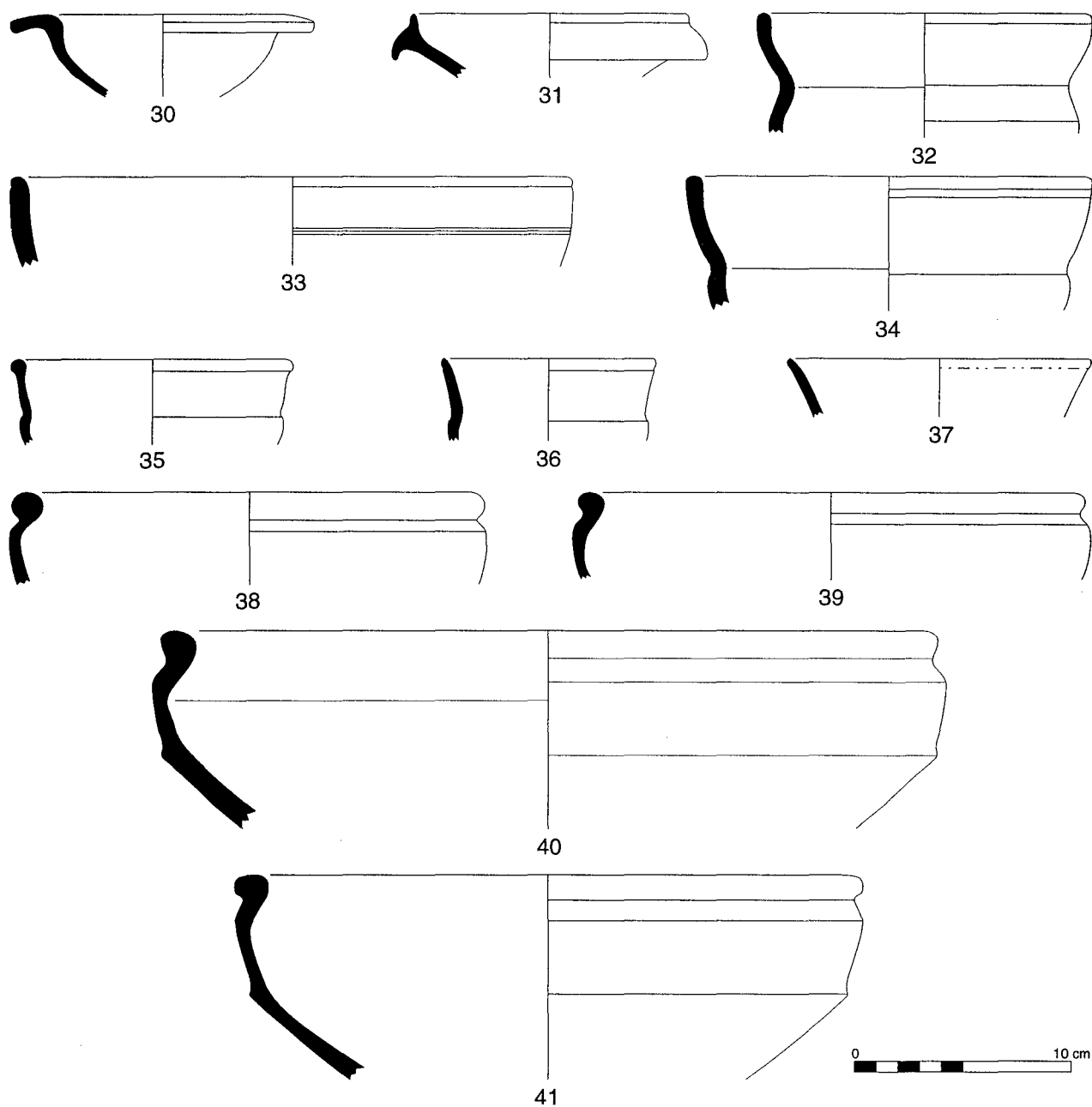


Figure 9 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., bols forme 3 (n° 30), forme 9 (n° 31), forme 35 (n°s 32 à 34), forme 18 (n°s 35 à 37), forme 16 (n°s 38 à 41) (dessin S. Barberan).

assiette f.1 et dont le diamètre n'a pu être évalué, correspondent aussi à cette forme. Le bord de ce vase dessine un méplat légèrement incliné vers le bas et aux angles adoucis. Ce récipient est lisse.

□ **Le bol f.9** (Fig. 9, n° 31)

Un seul exemplaire recensé est lisse et cuit en mode oxydant. Il est pourvu d'un listel disposé assez haut tandis que le bord se résume à un petit bourrelet fin.

□ **Le bol caréné f.16** (Fig. 9, n°s 38 à 41)

24 exemplaires ont été recensés, soit 7,45 % des formes de DS.P. Ce bol a été préférentiellement cuit en atmosphère réductrice : 19 bords, contre 5 en

mode oxydant.

Il est parfois difficile à distinguer de la forme f.6 en raison des similitudes qui existent entre les lèvres de ces deux récipients. Il s'en démarque, pour les exemplaires les plus significatifs, par sa taille et par l'épaisseur de la paroi. Contrairement au bol f.6, la jonction entre la lèvre et la panse est anguleuse et un bourrelet est présent sur la carène dans la partie médiane de la panse. Enfin, ce récipient est systématiquement dépourvu de décors au poinçon.

Les caractéristiques du bol caréné f.16 sont communes à une autre forme plus ancienne répandue

en Narbonnaise, et plus largement en Gaule¹⁵. Classée en céramique calcaire engobée (Py dir. 1993, p. 200. Cf. bol CL-ENG B6), elle est fréquemment attestée en Languedoc à partir de la seconde moitié du III^e s. (Raynaud *et alii* 1990, p. 231-232) et au IV^e s. Ces récipients ont souvent servi d'offrandes funéraires, en particulier dans la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Raynaud *et alii* 1990, p. 193) et dans d'autres tombes de la région¹⁶. Il est probable que cette forme, appréciée par la clientèle durant des décennies, ait été naturellement intégrée par les potiers au registre des productions de l'atelier de La Quintarié.

□ **Le bol f.18** (Fig. 9, n^{os} 35 à 37)

13 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des formes de DS.P. Ce bol, même si on raisonne sur un nombre assez faible d'individus, a surtout été cuit en atmosphère réductrice : 9 bords, contre 4 en mode oxydant.

Il est caréné et doté d'un col incliné vers l'extérieur. Le bord forme un bourrelet mais il peut aussi être simple et creusé ou non d'une rainure externe. La partie supérieure des récipients étudiés est lisse ou décorée au poinçon.

□ **Le bol f.35** (Fig. 9, n^{os} 32 à 34)

5 exemplaires ont été identifiés, soit 1,55 % des formes de DS.P. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée, même si ce constat doit être relativisé par le faible nombre de bords isolés, puisqu'on en dénombre 2 cuits en atmosphère oxydante pour 3 en atmosphère réductrice.

Le gabarit de ces vases est variable mais ils se caractérisent par une épaisse panse bilobée. Les bords sont simples et des rainures sont creusées dans la partie haute de la panse. Parfois, ils sont décorés au poinçon.

Les mortiers.

□ **Le mortier f.29** (Fig. 10)

13 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des formes de DS.P. Même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, il a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 10 bords, contre 3 en mode réducteur.

Ce vase, dont la paroi est épaisse, possède un bord simple arrondi qui présente parfois un sommet aplati. Pour certains exemplaires, la

lèvre est atrophiée et se démarque peu du listel qui peut être mouluré (n^o 45). Aucun bec verseur n'a été observé. La paroi interne de ces récipients présente une courbe régulière sauf dans un cas où la liaison panse/bord est anguleuse (n^o 46).

Les cruches.

□ **La cruche f.60** (Fig. 11, n^o 47)

3 exemplaires, cuits en mode oxydant, ont été reconnus, soit 0,93 % des formes de DS.P.

Elle se caractérise par un col étroit en bandeau resserré vers l'intérieur. L'attache de l'anse prend appui sur la partie la plus épaisse du col. En raison de l'état de conservation des exemplaires isolés, l'existence de décors au poinçon sur la panse n'a pas pu être vérifiée.

□ **La cruche f.62** (Fig. 11, n^{os} 48 à 52)

11 exemplaires ont été recensés, soit 3,42 % des formes de DS.P. Ce type de cruche, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a surtout été cuit en atmosphère oxydante : 10 bords, contre 1 en mode réducteur.

Elle possède un col aux moulures saillantes en forme de poulie dont le diamètre d'ouverture est variable. L'attache supérieure de l'anse prend naissance sur le relief inférieur. La présence de décors au poinçon sur ce vase à liquide est incertaine.

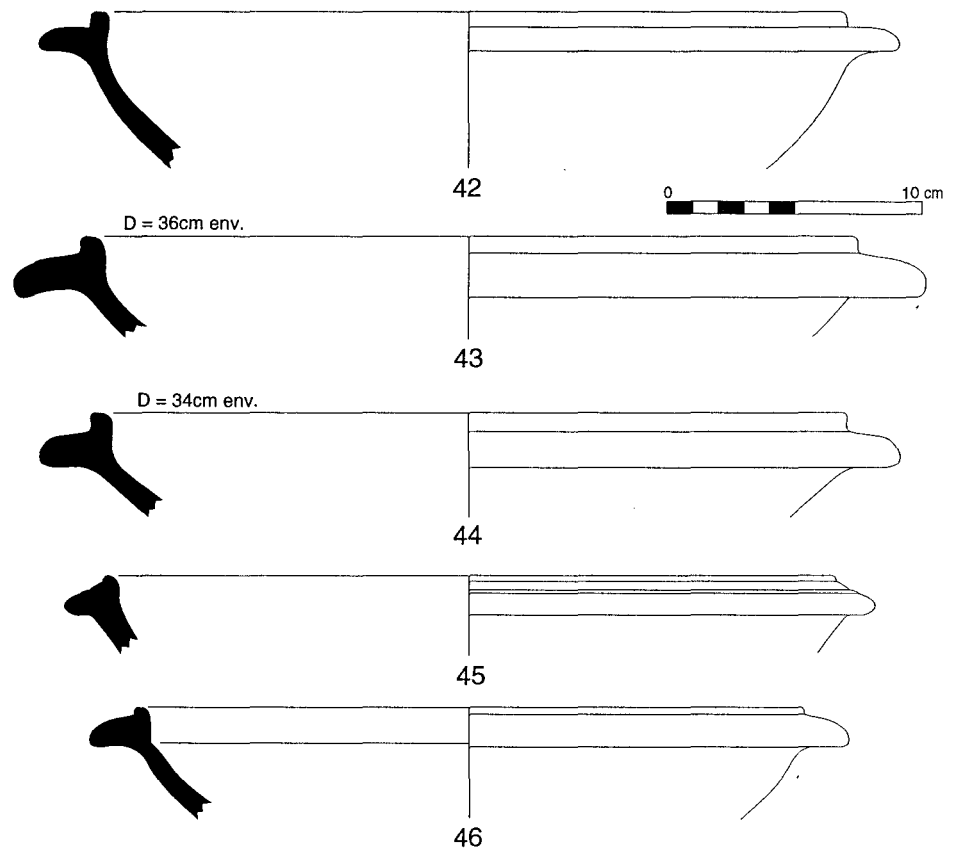


Figure 10 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., mortier forme 29 (dessin S. Barberan).

15 C'est pour cette raison sans doute qu'Yves Rigoir décrit ce récipient sous l'intitulé "les formes 16" et le classe à part dans le catalogue des DS.P. rencontrées au Clos de la Lombarde à Narbonne (Rigoir 1991, p. 207-210).

16 Leur emploi dans les tombes à inhumation semble être limité au département de l'Hérault et à ses abords immédiats d'après Yves Manniez (Manniez 1999, p. 114).

□ La cruche Quintarié 1 (Fig. 11, n^{os} 53 à 57)

13 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des bords de DS.P. Comme la forme précédente, ce type de cruche, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 11 bords, contre 2 en mode réducteur.

Au cours de l'inventaire, c'est cette dénomination qui a été employée faute d'éléments de référence dans le répertoire connu des DS.P. Des comparaisons peuvent être cependant envisagées avec un bord non classé de vase à liquide cuit en mode oxydant découvert au Clos de La Lombarde à Narbonne (Rigoir 1991, p. 143, n^o 9735). Un parallèle peut aussi être envisagé avec un bord de cruche issu de l'atelier de Générac dans le Gard (Raynaud 1982, p. 336, n^o 203).

La cruche Quintarié 1 présente un bord simple déversé sur lequel prend appui l'anse de section ovale aplatie et munie, pour les exemplaires étudiés, d'un sillon longitudinal. L'engobe semble couvrir indifféremment les parois interne et externe. L'existence de décors au poinçon sur la panse n'est pas assurée. Enfin, on soulignera qu'il peut être difficile de distinguer cette forme de l'urne Quintarié 2 si on se trouve face à un bord de petite taille.

Les urnes.

□ L'urne Quintarié 2 (Fig. 11, n^{os} 58 à 61)

29 exemplaires ont été recensés, soit 9,01 % des formes de DS.P. Cette urne a été pour l'essentiel cuite en atmosphère oxydante : 28 bords, contre 1 en mode réducteur.

Absente, comme la forme précédente, du répertoire typologique des DS.P., elle est dotée d'un bord simple déversé. Le col est bas et la paroi est, dans plusieurs cas, épaisse. Ses surfaces interne et externe supportent un engobe, tout au moins dans la partie sommitale des récipients. La présence sur la panse d'un décor au poinçon est incertaine.

Les fonds (Fig. 12).

144 fonds ont été comptabilisés. Pour les assiettes, on n'observe pas de reliefs particuliers à la liaison paroi/base et les autres formes comportent des fonds plats à pied droit rarement annulaires (n^{os} 63 et 66). Il convient aussi de remarquer l'existence de stries de tournage prononcées sur la paroi d'un des fonds (n^o 65) qui s'apparente vraisemblablement à un vase à liquide.

Les anses (Fig. 13).

34 anses ont été inventoriées. Généralement, il n'a pas été possible de les associer à une forme précise

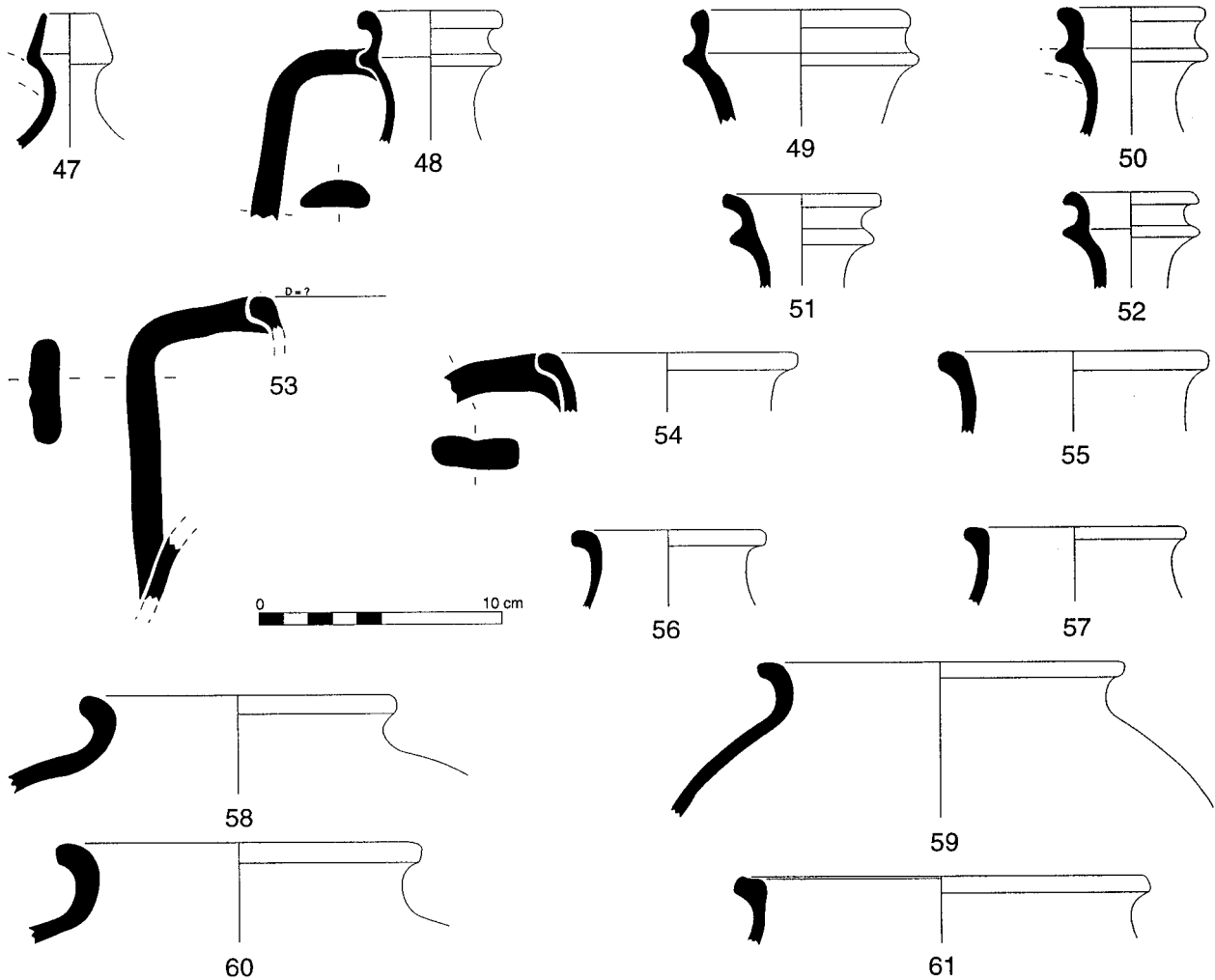


Figure 11 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., cruches forme 60 (n^o 47), forme 62 (n^{os} 48 à 52), Quintarié 1 (n^{os} 53 à 57) et urne Quintarié 2 (n^{os} 58 à 61) (dessin S. Barberan).

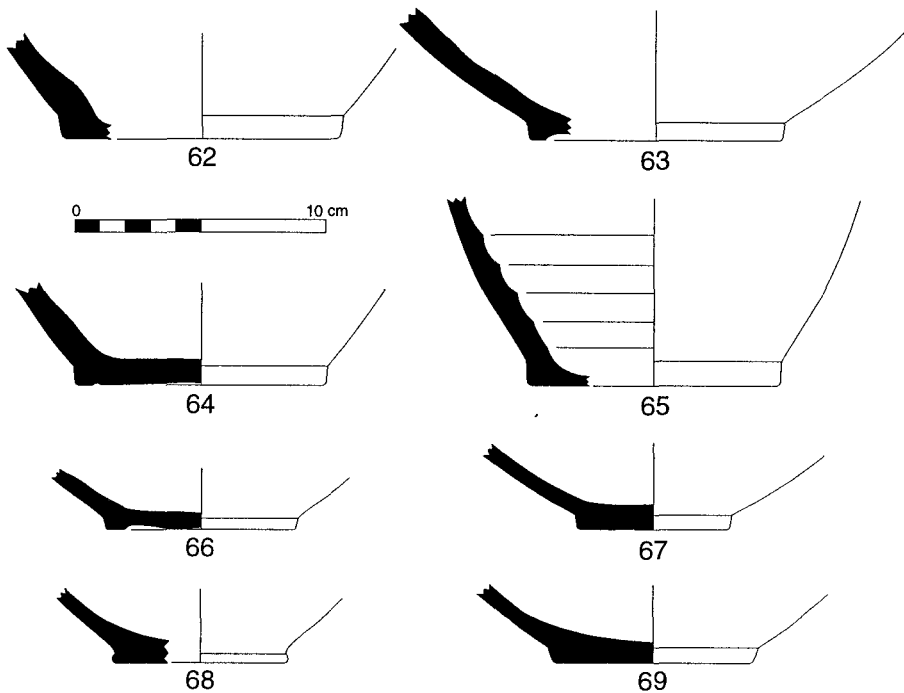


Figure 12 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., fonds (dessin S. Barberan).



Figure 13 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. DS.P., diverses sections d'anses (dessin S. Barberan).

de cruche. De taille et d'épaisseur variées, elles se caractérisent essentiellement par une section de forme ovale le plus souvent simple. Quelques anses sont aussi parcourues par un, voire deux ou trois sillons longitudinaux mais ces derniers exemples demeurent peu nombreux.

Les décors (Fig. 14).

La gravure des poinçons du groupe languedocien n'est pas, en général, d'une régularité rigoureuse. Cela est plutôt utile à leur identification mais, malheureusement, leur impression est souvent maladroite. Cette particularité, jointe à la mauvaise conservation du lot étudié, n'a pas permis toutes les précisions qu'on aurait pu en attendre.

Le caractère local des productions de La Quintarié se

caractérise en particulier par le pourcentage élevé de nouveaux poinçons au sein desquels les rouelles sont dominantes et la proportion d'arceaux anormalement importante par rapport aux palmettes.

Sur une série de 52 pièces, 23 poinçons différents ont pu être clairement définis¹⁷ parmi lesquels 17 étaient inconnus (de 4998 à 5016).

Quelques poinçons présentent un intérêt particulier :

- la rouelle 2029 est attestée sur 5 assiettes à marli f.1 à La Quintarié ;

- l'ove renversé 2956, résurgence d'un motif de la sigillée d'époque classique, est présent en 3 exemplaires à La Quintarié et sur trois formes différentes ce qui semble être un argument en faveur de l'usage sur place d'un même poinçon. Elle est également

connue sur le site de Saint-Adrien à Servian dans l'Hérault ;

- enfin, des rouelles (2009 et 2638), une palmette à lignes verticales (2998) et un arceau hachuré (3865) sont renseignés sur d'autres sites de l'Hérault ou de l'Aude¹⁸.

3. Les céramiques communes à pâte sableuse.

Celles-ci, qu'elles soient cuites en mode oxydant ou en mode réducteur, sont bien mieux conservées que les DS.P.

La pâte contient un dégraissant de petits grains de quartz ou de calcite mêlés à quelques graviers épars. Certains vases se distinguent toutefois par une forte concentration de mica argenté. En mode oxydant, la teinte varie notablement d'un fragment à l'autre, passant du jaune-orange à l'orange foncé mais, comme pour le mode réducteur, cette teinte est homogène en surface comme en épaisseur.

















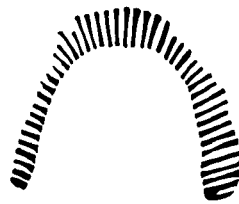






Même si elles occupent, par rapport aux DS.P., une place moins importante dans les différents contextes étudiés, on ne négligera pas l'apport des céramiques communes en raison de la complémentarité de ce groupe céramique qui privilégie les marmites, les urnes et les plats.

Neuf formes distinctes ont été produites (Fig. 5). Les marmites concernent près d'un tiers des individus et correspondent aux formes B2 et B5. Dans des propor-

17 Les autres poinçons sont fragmentés, usés ou appartiennent à des séries trop simples.

18 À La Quintarié, l'ove 2956 a été reconnue sur un bord d'assiette f.1, un profil complet de bol f.9 et un bord de bol f.3 ; l'arceau 3865, sur un fragment de bol f.15 dont l'identification n'est pas assurée ; la rouelle 2638, sur un bord de bol f.6 ; la palmette 2998, sur une panse de bol f.15 incertain.

En ce qui concerne leur diffusion régionale, la rouelle 2009 est connue sur le site de Saint-Adrien à Servian, la rouelle 2638 sur le site du Barrou à Sète (Hérault). La palmette 2998 se retrouve à Saint-Adrien mais aussi à Nadaillhan sur la commune de Saint-Thibéry (Hérault), aux Pradesses sur la commune de Fontès (Hérault) et au Clos de la Lombarde à Narbonne (Aude). L'arceau 3865 est attesté sur ce dernier site narbonnais mais aussi à Saint-Adrien à Servian (Hérault).

 5004	 5001	 5016	 2029 5 ex. à la Quintarié	 2638 2 ex. à la Quintarié 1 ex. à Sète (34)			
 5012	 5007				 2009 2 ex. à la Quintarié 1 ex. à Servian (34)		
 5010	 5015	 5002				 2998 2 ex. à la Quintarié 1 ex. à Servian (34) 1 ex. à Fontès (34) 1 ex. à St-Thibéry (34) 1 ex. à Narbonne (11)	
 4999	 5011	 5008	 5005			 3865 2 ex. à la Quintarié 1 ex. à Servian (34) 1 à Narbonne (11)	
 5009	 4998	 5000	 5003	 5014			 2956 3 ex. à la Quintarié 1 ex. à Servian (34)

17 nouveaux poinçons découverts à la Quintarié

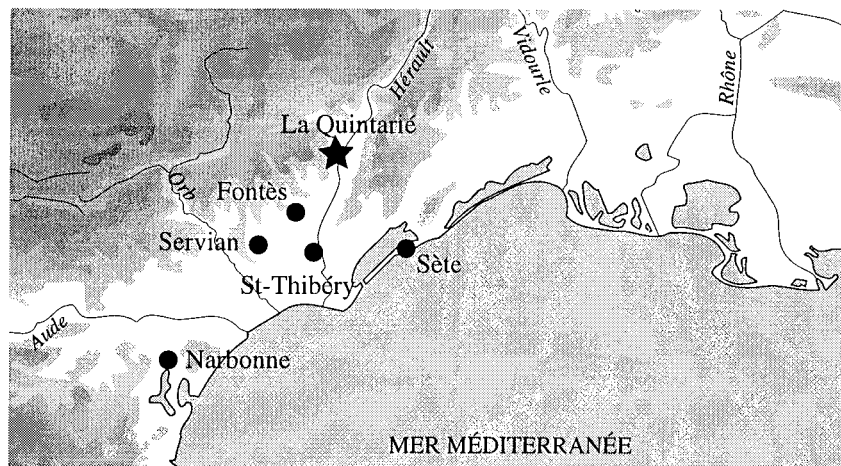


Figure 14 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Inventaire et diffusion des poinçons sur DS.P. (réal. X. Chadefaux d'après Y. Rigoir).

tions sensiblement identiques, les urnes s'apparentent aux types A4 et A8. Autre forme privilégiée, le plat CATHMA C est bien représenté. D'autres vases enfin

sont attestés de façon plus anecdotique : bol imitant la forme 6 en DS.P., coupelle de type H, mortier de type D, cruche de type K¹⁹.

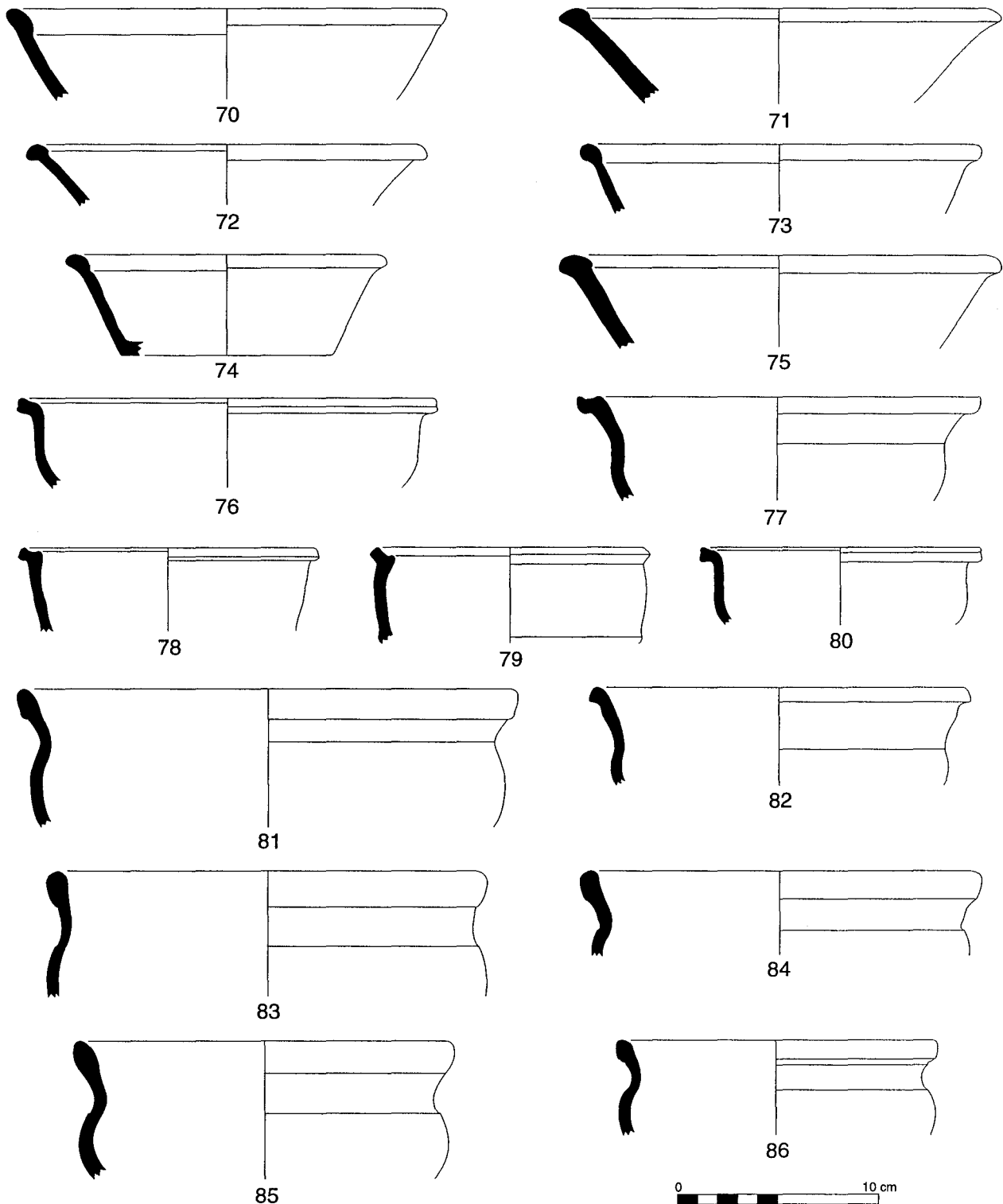


Figure 15 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Commune à pâte sableuse, plat forme C (n^{os} 70 à 75), marmites forme B2 (n^{os} 76 à 80) et B5 (n^{os} 81 à 86) (dessin S. Barberan).

¹⁹ Parmi ces derniers, certains sont renseignés, comme pour les DS.P., par un exemplaire unique. Leur rareté ne permet pas de garantir avec certitude leur appartenance au répertoire des productions de La Quintarié même si la pâte et la teinte des récipients sont identiques.

Les plats.**□ Le plat CATHMA C** (Fig. 15, n^{os} 70 à 75)

Dix-sept exemplaires ont été recensés, soit 17,17 % des formes de commune à pâte sableuse. Ce plat, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a surtout été cuit en atmosphère oxydante : 14 bords, contre 3 en mode réducteur.

Il possède un bord en amande et un fond plat. La lèvre est soulignée par un bourrelet interne plus ou moins accentué. Elle est le plus souvent légèrement déversée mais elle peut parfois être dans l'axe de la paroi (n^o 70). L'épaisseur de cette dernière varie et elle doit être liée au gabarit des récipients fabriqués.

Les marmites.**□ La marmite CATHMA B2** (Fig. 15, n^{os} 76 à 80)

16 exemplaires ont été recensés, soit 16,16 % des formes de communes à pâte sableuse. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée puisqu'on dénombre 9 bords cuits en atmosphère oxydante pour 7 en atmosphère réductrice.

Cette marmite se caractérise par une paroi assez mince terminée par un bord déversé souligné par une gorge. Une carène douce est attestée sur ces vases sauf pour un exemplaire où elle est marquée par un ressaut (n^o 79).

□ La marmite CATHMA B5 (Fig. 15, n^{os} 81 à 86)

Quinze exemplaires ont été recensés, soit 15,15 % des formes de céramique commune. Même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, elle a surtout été cuite en atmosphère oxydante : 11 bords, contre 4 en mode réducteur.

Son bord est épais et déversé. Il est parfois souligné par un léger creux sur la paroi interne. La liaison avec la partie supérieure de la panse est signifiée par un ressaut plus ou moins saillant suivant les exemplaires. Un vase, classé en variante de la forme CATHMA B5 (il entretient aussi certaines similitudes avec la forme B4), se caractérise par une paroi plus fine et par un petit rebord de section triangulaire (n^o 82).

Un bol et une coupelle isolés.**□ Le bol imitant la forme 6 en DS.P.** (Fig. 16, n^o 87)

1 seul exemplaire cuit en mode oxydant a été recensé.

Il s'agit d'un bord épaissi qui présente les mêmes caractéristiques que les exemplaires classés en DS.P. La lèvre de ce vase est légèrement noircie.

□ La coupelle CATHMA H (Fig. 16, n^o 88)

1 seul exemplaire cuit en mode réducteur a été recensé.

Le bord de ce vase est biseauté.

Les mortiers.**□ Le mortier CATHMA D** (Fig. 16, n^{os} 89 et 90)

4 exemplaires ont été recensés, soit 4,04 % des formes de communes à pâte sableuse. Ce type de bol a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 3 bords, contre 1 en mode réducteur. Ce constat doit cependant être relativisé par le faible nombre d'individus isolés.

Il est doté d'un bord à collerette qui peut être agrémenté d'un bec verseur (cet élément est attesté sur l'un

des ex. non illustré). Des inclusions de quartz parsèment la paroi interne de ce récipient.

Une cruche isolée.**□ La cruche CATHMA K** (Fig. 16, n^o 91)

1 seul exemplaire cuit en mode oxydant a été recensé.

Il possède un bec pincé et un bord simple souligné par un ressaut interne.

Les urnes.**□ L'urne CATHMA A4** (Fig. 16, n^{os} 92 à 101)

25 exemplaires ont été recensés, soit 25,25 % des formes de communes à pâte sableuse. Leur répartition en fonction du mode de cuisson est assez équilibrée puisqu'on dénombre 11 bords cuits en atmosphère oxydante pour 14 en atmosphère réductrice.

Son bord est de section triangulaire et généralement anguleux. Parfois, il est nettement plus déversé et forme un méplat interne (n^{os} 96 et 98). Ce récipient est également marqué par un léger ressaut entre le col et la panse.

□ L'urne CATHMA A8 (Fig. 16, n^{os} 102 à 106)

12 exemplaires ont été recensés, soit 12,12 % des formes de communes à pâte sableuse. Ce type d'urne, même si nous raisonnons sur un nombre assez faible d'individus, a été préférentiellement cuit en atmosphère oxydante : 8 bords, contre 4 en mode réducteur.

Elle possède un bord allongé souligné par un bourrelet sommital et/ou une gorge interne plus ou moins accentuée.

Les fonds (Fig. 17).

65 fonds ont été comptabilisés. Pour les ex. figurés, il est difficile de les attribuer à une forme précise. Certains d'entre eux s'apparentent de manière évidente à des bases d'urnes, voire de cruches. Ces fonds, parfois soulignés par un léger empâtement, sont plats ou, dans un cas, convexe (n^o 111). La base de ces vases est souvent épaisse et les stries de tournage sont peu prononcées.

Les anses.

Elles sont rares (3 anses) et uniquement cuites en mode oxydant. Leur faible nombre confirme le rôle négligeable occupé par les cruches dans le répertoire des céramiques communes produites à La Quintarié. L'une de ces anses est de section ovale et épaisse, une autre est comparable à certains exemplaires connus en DS.P. puisqu'elle est aplatie et comporte un sillon longitudinal.

4. Proposition de datation.

Il est difficile de définir la continuité de l'occupation du site car, du milieu du II^e s. à la deuxième moitié du IV^e s., aucun lot céramique n'a pu être clairement isolé. L'étude des mobiliers archéologiques suggère plutôt une interruption ou un ralentissement net de l'activité de site de la période flavienne à l'installation de l'atelier de potiers durant l'Antiquité tardive.

La détermination d'un cadre chronologique précis souffre d'un manque d'indices matériels. Le mobilier céramique exogène est anecdotique²⁰ et la stratigraphie conservée est de faible ampleur. Il est clair aussi

20 La liste de ces artefacts peut être dressée par ensemble étudié. FR2016 : 3 panses d'amphore de Bétique Dressel 23.

que nous nous situons à une période pour laquelle des datations précises sont difficiles à obtenir.

L'unique monnaie en bronze (voir *supra*) découverte sur le site est émise dans le courant du deuxième quart du IV^e s. et elle n'aide guère à la détermination du cadre chronologique.

D'autres artefacts, dispersés dans plusieurs couches, permettent de mieux cerner la durée de fonctionnement de cet atelier. La céramique commune à pisolithes, renseignée par des bords de marmites de type B5 en particulier, apparaît au plus tôt vers le milieu du IV^e s. (Raynaud 1990, p. 224) mais sa diffusion n'est réellement perceptible qu'à partir du dernier tiers de ce siècle (Py dir. 1993, p. 527)²¹.

L'existence d'un bord de plat Hayes 61A en céramique africaine claire D auquel il convient d'associer deux bords de plats Hayes 59 issus de couches qui n'appartiennent pas aux neuf contextes sélectionnés nous amènerait à centrer le fonctionnement de cet atelier dans la première moitié du V^e s. Ces deux formes appartiennent à une première génération de produits africains datée de la fin du IV^e/première moitié du V^e s. (faciès A de Marseille). Ils peuvent être considérés comme résiduels dans la seconde moitié de ce siècle (Cavaillès-Llopis et Vallauri 1994, p. 113 ; Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998, p. 363).

L'implantation de l'atelier serait effective à la fin du IV^e s. Déterminer la durée de son fonctionnement est plus hasardeux même si, pour les chercheurs de la CATHMA, son abandon intervient relativement tôt et se situe vers le milieu du V^e s., en conformité avec les

informations fournies par les rares fragments de céramique africaine claire D. Un *terminus ante quem* dans la seconde moitié, voire à la fin du V^e s. ne doit pas être écarté si nous tenons compte du profil des urnes en commune sableuse produites par l'atelier. L'urne de forme A4 appelle en effet des comparaisons avec le groupe des pisolithes, puis des kaolinitiques, et leurs *ollæ* à bord en bourrelet saillant anguleux ou arrondis et à panse large. Elles sont en effet connues à partir du milieu du V^e s. à Lunel-Viel (Raynaud *et alii* 1990, p. 237-238) même si c'est au VI^e s. qu'elles connaissent leur plus ample diffusion²².

Nous préférons donc conserver un cadre chronologique large, centré sur le V^e s., qui pourra être, dans un proche avenir, confronté aux datations par mesure des radiocarbone et par l'archéomagnétisme²³.

III. PREMIÈRES OBSERVATIONS SUR LA RÉPARTITION DES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

1. Les apports de l'étude céramologique.

L'inventaire des céramiques (Fig. 4) nous permet à présent de faire un certain nombre d'observations sur leurs répartitions par catégories et modes de cuisson ainsi que quelques comparaisons entre les différents contextes²⁴. Les comblements des fours FR4002 et FR4005 sont exclus de cette approche dans la mesure où ils ont livré peu ou pas de mobilier (49 fragments pour le premier, aucun pour le second).

FR2023 : aucun mobilier exogène.

FR2024 : 1 panse d'amphore gauloise à pâte calcaire.

FR2026 : aucun mobilier exogène.

FR2033 : 1 panse d'amph. africaine ; 1 bord de couvercle C1 en B-O-B (Py dir. 1993 : 142).

FR2035 : 3 panses d'amph. africaine ; 1 panse d'amph. de Bétique Dr. 23 ; 1 anse et 1 panse d'amph. hispanique indéterminée ; 2 panses d'amph. indéterminée ; 1 panse de cér. à parois fines.

FS2110 : 19 panses d'amph. africaine ; 2 panses d'amph. hispanique indéterminée ; 1 bord de cér. à pâte claire ; 1 panse de cér. kaolinitique ; 5 panses et 1 bord de marmite de type B5 en cér. commune à pisolithes (Py dir. 1993, p. 529-530) ; 1 panse de cér. africaine claire D ; 3 panses de cér. à parois fines ; 2 panses de sigillée sud-gauloise.

FR4008 : 1 bord de sigillée sud-gauloise.

Remblai : 16 panses d'amph. africaine ; 4 panses d'amph. gauloise à pâte calcaire ; 1 panse et 1 fond d'amph. indéterminée ; 1 panse de cér. modelée ; 1 bord de plat Hayes 23B en cér. africaine de cuisine ; 5 panses de cér. à pâte claire ; 1 fond et 1 bord de marmite de type B5 en cér. commune à pisolithes ; 1 bord d'assiette Hayes 61A en cér. africaine claire D ; 1 panse et 1 fond de sigillée sud-gauloise ; 1 panse de dolium.

21 L'étude d'un dépotoir de l'Antiquité tardive fouillé à *Ambrussum* (Villetelle, Hérault) inciterait cependant à fixer l'apparition de cette production vers 360 plutôt que vers 370 (Manniez et Mathieu 1998, p. 207).

22 L'urne CATHMA A4 est mentionnée uniquement dans des niveaux du VI^e s. à Saint-Blaise (Pelletier et Vallauri 1994, p. 166). Le bord de type 6 languedocien (équivalent à la forme A4 précédemment citée) s'inscrit "dans la tradition du VI^e s." (CATHMA 1993, p. 133) comme l'a montré l'étude du mobilier de la rue de Sauve à Nîmes où cette forme est abondante (Raynaud *et alii* 1990, p. 244-250).

23 Seuls les résultats de l'étude d'un prélèvement archéomagnétique sur la paroi de la chambre de chauffe du four FR4002 nous sont parvenus. Ils ne démentent pas notre interprétation chronologique puisqu'ils concluent à une utilisation de ce four comprise entre 380 et 498.

Ces résultats seront complétés ou révisés ultérieurement en fonction des travaux portant sur les datations par radiocarbone de certains lots anthracologiques et par archéomagnétisme des parois des chambres de chauffe. Si des datations plus fines et échelonnées pouvaient être déterminées à l'issue de ces recherches, une lecture diachronique s'imposerait. Ces recherches, actuellement en cours, ont été confiées à l'équipe de Ph. Lanos (Atelier d'Archéomagnétisme, UMR6566 du CNRS, Université de Rennes I) et à celle de J. Evin et C. Oberlin (Centre de datation par le radiocarbone, Université de Lyon I).

24 Nous rappelons ici que chaque lot de céramiques présenté est considéré comme correspondant à un dépôt secondaire que l'on oppose généralement aux dépôts primaires, non bouleversés, comme le chargement de fours encore en place. Hormis le remblai accumulé dans le petit bâtiment à abside, il s'agit des comblements des chambres de chauffe, constitués à partir de matériaux (sédiments, terres cuites architecturales, charbon de bois) et de mobiliers dispersés ou rejetés aux abords des fours. Ainsi peut-on expliquer les appariements relativement abondants et la présence, très discrète mais récurrente, d'objet manufacturés, d'ossements ou encore de céramiques importées.

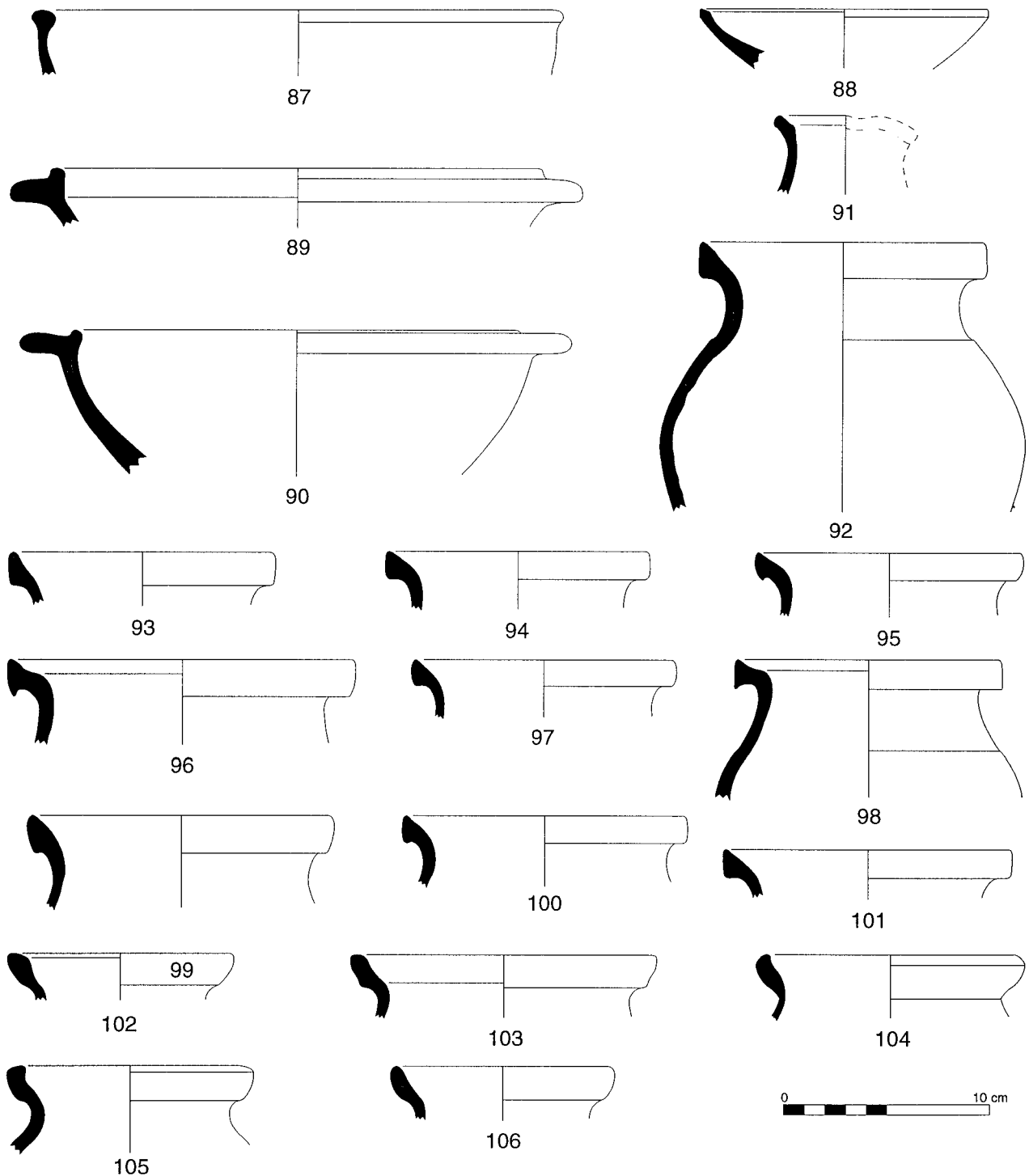


Figure 16 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Commune à pâte sableuse, bol imitant la forme DS.P. f.6 (n° 87), coupelle forme H (n° 88), mortier forme D (n°s 89 et 90), cruche forme K (n° 91), urnes forme A4 (n°s 92 à 101) et A8 (n°s 102 à 106) (dessin S. Barberan).

En premier lieu, on peut rappeler que la proportion de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes est importante : 75,6 % du mobilier étudié. Les céramiques communes sableuses représentent 22,2 % du matériel, ce qui laisse une place restreinte aux céramiques importées sur le site (2,15 %). À l'exception du comblement du four sub-circulaire FR4008 dans lequel on ne rencontre que 47,3 % de DS.P., les autres contextes livrent des concentrations de ce matériel variant entre 65,5 % (comblements FR2024) et 92,2 % (FR2035).

En détaillant un peu plus l'analyse des répartitions, on remarque que deux tendances majeures se dégagent ainsi qu'un cas plus particulier (comblement du four FR4008) (Fig. 18).

La première tendance est illustrée par le contenu du remblai découvert dans le bâtiment à abside, le comblement de la fosse FS2110, et ceux des deux fours de l'unité artisanale UNA007 (FR2016 et FR2035) ainsi que celui du four FR2033. On observe une nette supériorité statistique des DS.P. cuites en atmosphère oxy-

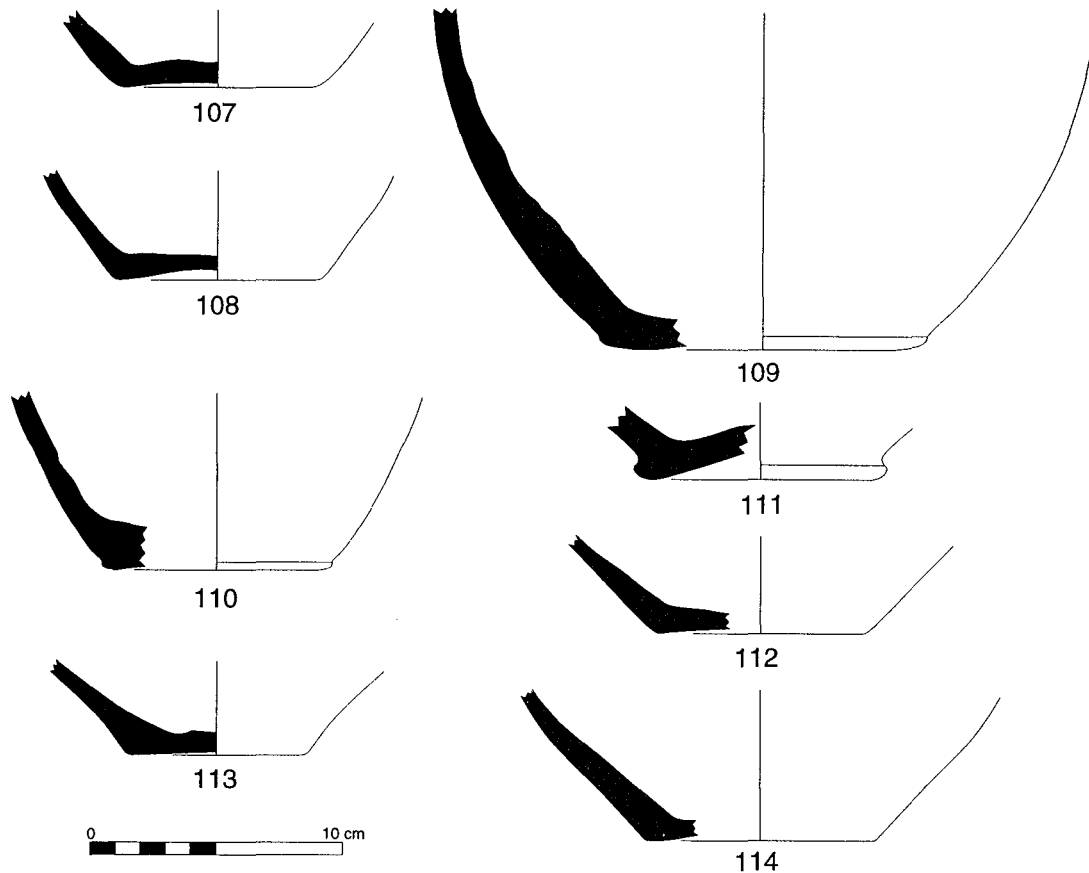


Figure 17 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Commune à pâte sableuse, fonds (dessin S. Barberan).

dante (entre 40 et 81,8 % du nombre total de tessons). La part des DS.P. cuites en atmosphère réductrice y est donc plus modeste et la proportion de céramiques sableuses y est faible (entre 6,7 et 20 %), surtout celle des réductrices qui oscille entre 0,9 et 3,9 % à l'exception du comblement du four FR2016 (13,7 % environ). Ce dernier a cependant livré peu de mobilier céramique.

La deuxième tendance remarquable concerne les complements des fours FR2023, FR2024 et FR2026 de l'unité artisanale UNA002. Les DS.P. sont encore majoritaires (entre 65,6 et 79,8 % du nombre total de tessons) mais elles regroupent surtout des productions réalisées en atmosphère réductrice (jusqu'à 59,1 % des fragments dans le cas du four FR2026). Les céramiques communes à pâte sableuse sont mieux représentées même si elles restent cantonnées entre 17,1 et 33,6 % des occurrences. La dernière grande distinction à faire avec les complements illustrant la première tendance est l'abondance des céramiques cuites en atmosphère réductrice (DS.P. comme sableuses) évaluée à 70 % environ des tessons.

Le comblement du four FR4008 est plus particulier. Les proportions de DS.P. et de céramiques sableuses sont ici quasiment égales (respectivement 47,3 et 52,4 %) mais, fait unique, les fragments de DS.P. cuits en mode oxydant sont peu nombreux (9,9 %) et, à l'inverse, les céramiques sableuses fabriquées en atmosphère oxydante sont correctement attestées (39,3 %).

2. La répartition des productions.

Cette seconde approche a consisté à mettre en relation la répartition spatiale des fours, leur typologie et la

distribution des céramiques par contexte. Nos premières observations tendent à montrer que chaque assemblage de céramiques (voir *supra*) s'apparente à un type de four et que chacune des tendances exprimées correspond (pour partie au moins) à la production d'une "unité artisanale" ; notion qui n'avait été argumentée jusqu'ici, que sur la base de critères morphologiques (typologie des fours) ou spatiaux.

On remarque en effet que tous les ensembles où on note une prépondérance des DS.P. cuites en atmosphère oxydante peuvent être mis en correspondance avec les fours ovales de grand format, à deux volumes, à sole sur arcs parallèles et alandier unique : c'est-à-dire les fours de l'unité artisanale UNA007 ainsi que le four FR2033, implanté légèrement plus au nord.

De même, on proposera que les fours de petit format, à deux volumes, à sole sur arcs parallèles et alandier unique qui appartiennent tous à l'unité artisanale UNA002, ont produit des DS.P. surtout et des communes à pâte sableuse cuites préférentiellement en atmosphère réductrice.

Quant au four FR4008, il témoigne vraisemblablement, compte tenu des proportions enregistrées, de l'alternance entre cuissons en mode oxydant et mode réducteur, respectivement documentées par 49,3 et 50,5 % des fragments.

Pour autant, on ne pourra considérer les différents lots de céramiques étudiés comme homogènes puisque chacun d'eux livre les témoins de productions oxydantes et réductrices. Les fours des deux unités artisanales ont permis la cuisson de chargements tantôt en

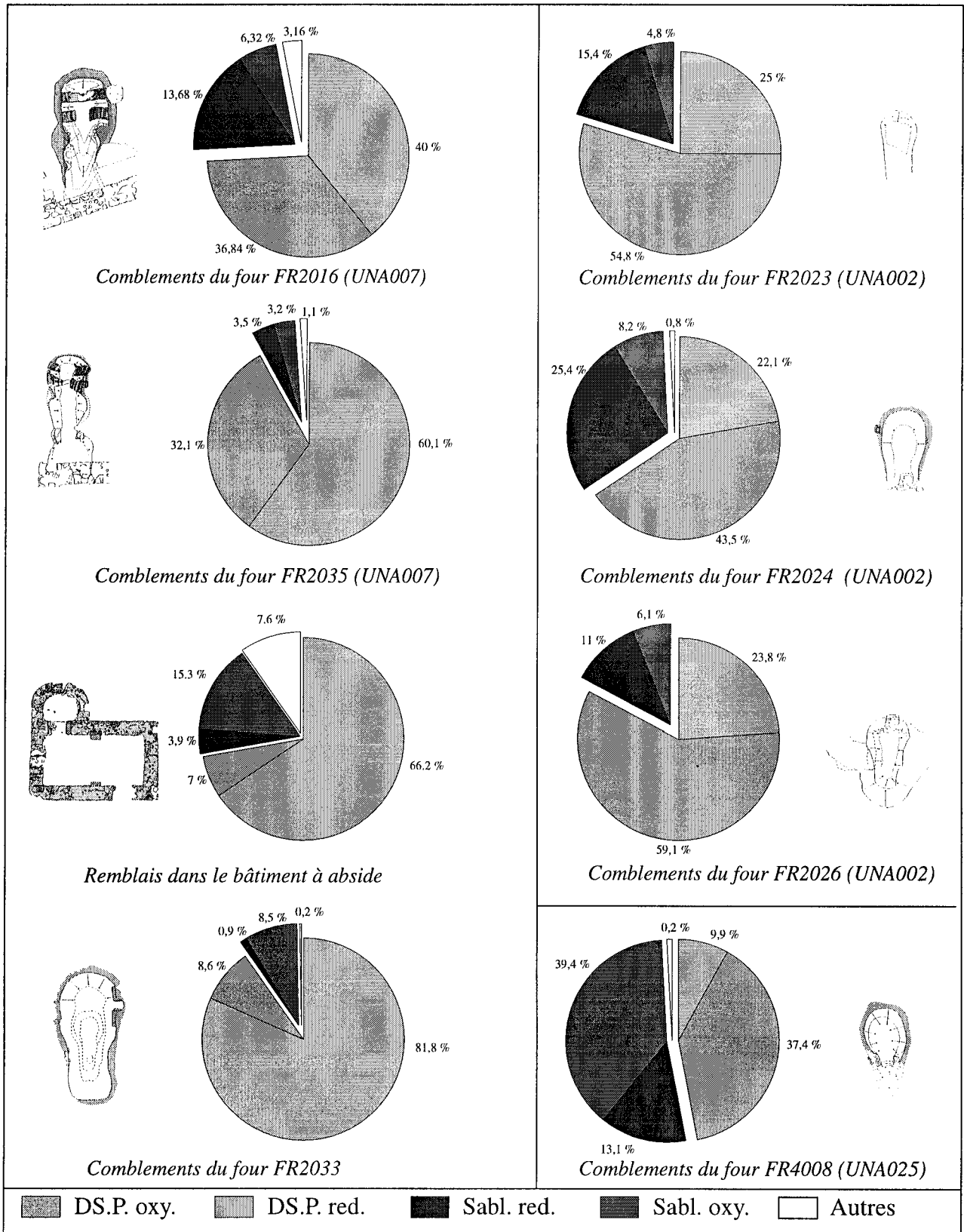


Figure 18 - La Quintarié, Clermont-l'Hérault. Répartition des catégories céramiques par contexte et par mode de cuisson (réal. X. Chadeaux et H. Pomarèdes).

mode oxydant, tantôt en mode réducteur mais leurs comblements, compte tenu de leur proximité, contiennent aussi des déchets produits par les structures environnantes.

Deux autres fours, isolés, sont moins sensibles à ces éventuels brassages de mobilier. Le comblement du four FR4002 recèle seulement quelques dizaines de fragments de vases centimétriques mais des fragments

de tuile en abondance. À l'inverse, le four FR4008, proche du précédent, contient près de 700 tessons qui présentent un taux d'appariement important et quasiment pas de mobilier exogène (un tesson).

IV. CONCLUSION

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette étude. En tant que centre de production de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes²⁵, l'atelier de La Quintarié répond correctement aux critères d'identification des DS.P. languedociennes (mode de cuisson oxydant privilégié, corpus limité et spécifique de formes).

La diffusion des productions n'est connue, pour l'instant, que sous le seul angle de l'étude des décors sur DS.P. Ils se concentrent sur la rive droite du fleuve Hérault principalement (à Servian, Saint-Thibéry et Fontès) mais quelques poinçons ont aussi été reconnus sur le littoral et jusqu'à Narbonne. Une enquête plus approfondie devrait être néanmoins envisagée à terme sur des collections issues de prospections ou de fouilles récentes.

La vaisselle fine et la céramique commune qui l'accompagnent sont fabriquées en parallèle, révélant un répertoire de formes diversifié et l'existence de passerelles entre les deux productions : mortier f.29 et CATHMA D ; bol f.6 et son imitation en céramique commune à pâte sableuse. Un certain conformisme régional est manifeste toutefois chez les potiers de La Quintarié au regard de la vaisselle commune façonnée. Les récipients à usage culinaire ne diffèrent guère de ceux qu'on rencontre, aux IV^e et V^e s. en Languedoc et, plus largement, dans le Midi méditerranéen : par exemple les céramiques communes à engobe micacé (Py dir. 1993, p. 340-342), à pisolithes (Py dir. 1993, p. 527-531) ou les grises provençales (Pelletier 1997).

Par ailleurs, l'étude des productions confrontée à celle

des structures a permis de mettre en évidence la notion d'unités artisanales distinctes (voir *supra*). La situation semble assez nette en bord de voie où l'on aura tendance à en isoler deux : l'unité artisanale UNA002 (FR2023, FR2024 et FR2026)²⁶ et l'unité artisanale UNA007 (FR2016 et FR2035), complétée par le four FR2033. La répartition typologique des céramiques assimilées à ces deux unités permet, elle aussi, de les distinguer. On constate en effet la quasi absence de mortiers (f.29), de cruches (f.60 et f.62) et d'urnes (Quint. 1 et 2) en DS.P. dans les contextes de l'unité UNA002 contrairement à l'UNA007 où ces formes sont bien documentées (Fig. 5).

Plus à l'est, dans l'unité dénommée UNA025, la situation est moins claire puisque les fours (FR4002, FR4005, FR4008) appartiennent à des formes plus originales et les comparaisons entre ensembles de céramiques sont plus complexes²⁷.

Au-delà de ces différences ou points communs, on peut considérer que l'ensemble des fours a permis la cuisson de vases en mode oxydant comme en mode réducteur. On peut aussi noter que, globalement, la production des DS.P. a été privilégiée par rapport à celle des communes à pâte sableuse.

Enfin, en ce qui concerne la production de DS.P., l'officine de La Quintarié est à ce jour la seule fouillée. À ce titre, il serait intéressant d'engager des analyses de pâtes afin de mieux caractériser les productions. Les résultats d'un tel travail pourraient alors être confrontés à ceux obtenus sur les échantillons de DS.P. découverts sur quelques sites de la région de Carcassonne, dans l'Aude (Bacaria et Buxeda 1999). Cette enquête a en effet mis en évidence la diversité de l'approvisionnement en dérivées-des-sigillées paléochrétiennes dans ce secteur et insiste sur la nécessité de mieux caractériser le matériel des ateliers découverts.



BIBLIOGRAPHIE

Bacaria et Buxeda 1999 : BACARIA I MARTRUS (A.) et BUXEDA I GARRIGOS (J.), Caractérisation archéométrique d'un lot de DS.P. de l'aire de Carcassonne, dans *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg*, 1999, p. 361-372.

Barberan et alii, à paraître : BARBERAN (S.), MAUFRAS (O.), PETITOT (H.), POMARÈDES (H.), SAUVAGE (L.) et THERNOT (R.), *Les villae de La Ramière à Roquemaure, Gard*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, publication de l'UMR 154 du CNRS, Lattes, 31 p., 15 fig. (à paraître).

Boissinot et Escallon 1998 : BOISSINOT (P.) et ESCALLON (G.), La Quintarié. Etablissement et espace agraire antique, constructions protohistoriques, rapport de diagnostic, AFAN Méditerranée, S.R.A. Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1998.

Bonifay, Carre et Rigoir dir. 1998 : BONIFAY (M.), CARRE (M.-B.) et RIGOIR (Y.) dir., *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier - VIIIe siècles ap. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille-Jullian, 22. Coll. études massaliètes, 5, 1998.

²⁵ En Languedoc oriental, une autre officine avait été détectée sur la commune de Générac (Gard). Cet atelier, pour lequel les données de terrain sont lacunaires (observations en sondage sans relevés stratigraphiques) est surtout connu par l'étude du mobilier, peu abondant (492 fragments), prélevé sur le site (Raynaud 1982).

²⁶ La structure de combustion FR2025, différente par sa forme des autres fours de l'unité artisanale UNA002 a livré, dans le comblement de sa chambre de chauffe, une assez faible quantité de tessons (51 fragments pour 5 NMI) qui se ventile cependant dans des proportions similaires : DS.P. oxydante (27,5 %), DS.P. réductrice (58,8 %), sableuse oxydante (1,9 %) et sableuse réductrice (11,8 %).

²⁷ Le comblement du four FR4002, considéré comme four de tuilier, a livré très peu de mobilier, le four FR4005 n'en présente aucun alors que le remplissage du troisième, FR4008, génère un assemblage céramique unique à l'échelle du site.

Cathma 1993 : CATHMA, Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VII-XIe s.). Etudes micro-régionales et essai de synthèse, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 1993, p. 111-228.

Cathma 1998 : CATHMA 1998 - Clermont-l'Hérault, La Quintarié (Présentation : H. Pomarèdes et S. Barberan). Compte rendu de la réunion du 11 juin 1998.

Cavaillès-Llopis et Vallauri 1994 : CAVAILLES-LLOPIS (M.-T.) et VALLAURI (L.), Les céramiques fines importées, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, 1994, p. 86-115.

Combarnous 1961 : COMBARNOUS (G.), Trois domaines gallo-romains autour de Clermont-l'Hérault, dans *Actes du 86ème Congrès National des Sociétés Savantes* (Montpellier 1961). Paris, 1962, p. 117-128.

Dufaÿ 1996 : DUFAY (B.), Les fours de potiers gallo-romains : synthèse et classification, un nouveau panorama, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 297-312.

Manniez et Mathieu 1998 : MANNIEZ (Y.) et MATHIEU (V.) avec la collaboration de DEPEYROT (G.), La récente découverte d'une installation de l'Antiquité tardive sur le site d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 193-215.

Manniez 1999 : MANNIEZ (Y.), *Les pratiques funéraires en Narbonnaise méditerranéenne (partie occidentale) du IIIe au VIIIe s.* Thèse de doctorat nouveau régime de l'Université de Provence sous la direction de Jean Guyon. Université Aix-Marseille I - Université de Provence U.F.R. Civilisations et Humanités, 1999.

Pellecuer et Bermond 2000 : PELLECUER (C.) et BERMOND (I.), Loupian, Le Bourbou, dans *Bilan Scientifique Régional Languedoc-Roussillon* (1999), 2000, p. 122-123.

Pelletier et Vallauri 1994 : PELLETIER (J.-P.) et VALLAURI (L.), La céramique commune grise, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, 1994, p. 161-187.

Pelletier 1997 : PELLETIER (J.-P.), Les céramiques communes grises en Provence de l'Antiquité Tardive au XIIIe siècle, dans *La céramique médiévale en Méditerranée*, Actes du 6e congrès, Aix-en-Provence, 1997, p. 111-124.

Pomarèdes 1999 : POMAREDES (H.) avec la collaboration de BARBERAN (S.), BOISSINOT (P.), CHADEFEX (X.), CORDIER (L.), ECARD (P.), FABRE (L.), MELLINAND (P.), RIGOIR (Y.), SCHNEIDER (L.), *La Quintarié B. Etablissement agricole et espace agraire antique. Atelier de potiers de la fin de l'Antiquité. Evolution d'un habitat rural en Lodévois (Ier - VIe s. ap. J.-C.)*, Document Final de Synthèse, AFAN Méditerranée, S.R.A. Languedoc-Roussillon, 95 p., 1999.

Provost et alii 1999 : PROVOST (M.) et alii, *Le Gard, Carte Archéologique de la Gaule. 30/3*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1999.

Py dir. 1991 : PY (M.) dir., *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, Lattara 4, Lattes, 1991.

Py dir. 1993 : PY (M.) dir., *DICOCER, Dictionnaire des Céramiques Antiques (VIIème s. av. n. è. - VIIème s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, 1993.

Raynaud 1982 : RAYNAUD (C.), Un atelier de potier du IVe siècle après J.-C. à Générac (Gard), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XV, 1982, p. 325-350.

Raynaud et alii 1990 : RAYNAUD (C.) et alii, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

Rigoir et Rivet 1985 : RIGOIR (Y.), Rigoir (J.) et RIVET (L.), Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes. Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 87-99.

Rigoir 1991 : RIGOIR (J. et Y.), Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes, dans Y. SOLIER (dir.) - *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*. *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 23, Paris, 1991, p. 123-214.

Rigoir 1994 : RIGOIR (J. et Y.), Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes, dans G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD (dir.), *L'Oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) du Ve au VIIe s.*, Documents d'Archéologie Française 45, Paris, 1994, p. 136-160.

Schneider et Garcia 1998 : SCHNEIDER (L.) et GARCIA (D.), *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule. 34/1, Arrondissements de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Peret*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : F. GATEAU

Catherine RICHARTÉ : De quels arguments disposez-vous pour dire que les DS.P. ont été produites sur place ? Avez-vous des pièces déformées, des ratés de cuisson ?

Hervé POMARÈDES : Nous avons des mécuits, ou des malcuits, en assez grande quantité, plus d'une centaine de fragments. C'est déjà un premier élément.

Sébastien BARBERAN : On constate aussi que les 3/4 du mobilier céramique découvert sur le site pour cette période correspondent à de la DS.P., ce qui paraît anormalement élevé sauf si on se trouve dans un contexte d'atelier.

Fabienne GATEAU : Pour les poinçons, vous parlez de la diffusion de motifs inédits par rapport à Narbonne et à la rive droite de l'Hérault ?

Hervé POMARÈDES : On évoque le travail de Yves Rigoir qui a enregistré la présence de poinçons dans le département et, lorsqu'on a transmis à Yves la nouvelle série, il a remarqué qu'il y avait des rapprochements. Par exemple, il nous faisait remarquer que le poinçon 2029, représenté sur 5 exemplaires de vaisselle, notamment des assiettes et des plats à marli, est utilisé plusieurs fois au même endroit.